

PRIX COURANT



ondé en 1887.

MONTREAL, VENDREDI, LE 12 FEVRIER 1915.

Vol. XLVIII—No 7.

Ce que les Epiciers disent

à propos de la Sauce Lea & Perrins

La Maison Fraser, Viger & Co. Limited, de Montréal, a la réputation dans tout le Canada, d'avoir la clientèle de la plus haute classe. Cette maison bien connue recommande toujours à ses clients ses meilleurs articles.

Dans ses annonces dans les journaux quotidiens, elle attire toujours l'attention sur "L'Originelle et Authentique Sauce Worcestershire".

AUTHENTIQUE SAUCE WORCESTERSHIRE "LEA & PERRINS"

Parmi toutes les différentes sauces qui inondent le marché, la Lea & Perrins, "L'AUTHENTIQUE WORCESTERSHIRE" est toujours en tête et de beaucoup. Sa saveur est unique et des plus appétissantes, différente de toutes autres. Nous vendons l'Authentique Sauce Worcestershire Lea & Perrins en trois bouteilles de différentes grandeurs.

Grandes bouteilles, chacune.....	\$1.00
Moyennes " "	60c
Petites " "	35c

Cette annonce n'a pas été sollicitée par nous, et est un frappant exemple de l'estime dans laquelle est tenue la Sauce Lea & Perrins parmi les épiciers aussi bien que parmi les consommateurs.

J. M. Douglas & Co.,
Agents pour le Canada.

Montréal
Etabli en 1857



Essences Culinaires de Jonas

LES ESSENCES QUI SE VENDENT PARTOUT ET TOUJOURS.



JONAS'
TRIPLE
CONCENTRE

	Prix par Grosse
1 oz.	\$10.50
2 oz.	20.00



JONAS'
ROYAL
QUINTESENCE

	Prix par Grosse
4 oz.	\$48.00
8 oz.	95.00



"SOLUBLE"

	Prix par Grosse
2 oz.	\$10.00
4 oz.	18.00
8 oz.	34.00
16 oz.	60.00



JONAS'
TRIPLE
CONCENTRE

	Prix par Grosse
2 oz.	\$ 24.00
4 oz.	42.00
8 oz.	79.00
16 oz.	152.00



"ANCHOR"
PUR
CONCENTRE

	Prix par Grosse
2 oz.	\$12.60
4 oz.	22.50
8 oz.	38.00
16 oz.	76.00



"LONDON"

	Prix par Grosse
1 oz. "London"	\$6.50
2 oz. "	10.00



JONAS'
ROYAL
QUINTESENCE

	Prix par Grosse
2 oz.	\$25.00
2 1/2 oz.	28.00
5 oz.	48.00
8 oz.	84.00
8 oz. carré	84.00



"GOLDEN
STAR
Double Force

	Prix par Grosse
2 oz.	\$10.00
4 oz.	18.00
8 oz.	34.00
16 oz.	60.00



ESSENCE A LA
MESURE
pour les confiseurs

	Essence à la lb
Ext.	\$1.10
X	1.40
XX	1.75
XXX	2.25
XXXX	2.75
XXXXX	3.25
XXXXXX	4.00

Essences de Jonas, en bouteilles, Jarres, Barillets et Barils pour Confiseurs, Fabricants de Crème à la Glace, Etc., Etc. Prix \$7.00 à \$15.00 le gallon, suivant qualité. Qualités Spéciales et Prix Spéciaux par Contrat.

HENRI JONAS & CIE.,

FABRICANTS

MAISON FONDÉE EN 1870.

389 et 391 Rue St-Paul,

Montréal.

Des Légumes d'été frais en plein milieu de l'hiver

Pendant l'hiver il n'est pas un mets qui soit accueilli avec plus de plaisir que la Soupe chaude.

Souvent la ménagère a bien la viande mais il lui manque les légumes qui le compléteront.

Les ménagères seront heureuses d'apprendre qu'elles peuvent à présent se procurer des Légumes pour leurs Soupes, tout prêts à être employés.

Pour répondre à ce besoin, la Simcoe Canning Co., a établi des boîtes de prix populaires dont chacune contient un assortiment de Légumes Coupés, entre autres:—des Raves, des Carottes, des Oignons, de l'Orge, du Riz, des Pois, des Choux-Fleurs, du Céleri avec de l'assaisonnement.

L'élément de déchet et d'ennuis se trouve éliminé. Tout ce que la ménagère a à faire à présent pour obtenir une belle Soupe appétissante est d'ajouter le contenu d'une boîte à la viande bouillante, et d'assaisonner suivant son goût.

Ne soyez pas le dernier Epicier de votre ville à avoir cette nouvelle ligne de Légumes d'été frais en conserves.

Soyez le premier, si possible.

Renseignez-vous auprès de nos voyageurs pour plus amples informations.

N'oubliez pas la marque:—Marque "SIMCOE".

DOMINION CANNERS

LIMITED.

HAMILTON, ONT.

PRODUITS DU CANADA

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

La lb

Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de ½ lb. et ¼ lb. 0.34
 Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44
 German's Sweet, ½ s. et ¼ bte de 6 lbs. 0.24
 Breakfast Cocoa, bte de 1/5, ¼, ½, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins. 0.39
 Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb. 0.21
 Chocolat sucré, Caracas, ½ et ¼ lb. cakes, bte de 6 lbs. 0.32
 Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins. 0.34

Caracas Tablets, cartons de 5c. 40 cartons par boîte 1.25
 Caracas Tablets, cartons 5c, 20 Caracas prix sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED.

Farines préparées de Brodie La doz.
 "XXX" (Etiquette rouge) pqts 3 lb. 1.95
 Pqts de 6 lbs. 3.80
 Superb, pqts de 3 lbs. 1.75
 Pqts de 6 lbs. 3.40
 Crescent, pqts de 3 lbs. 1.85
 Pqts de 6 lbs. 3.60

Buckwheat, pqts de 3 lbs. 1.95
 Pqts de 6 lbs. 3.80
 Griddle-Cake, pqts de 3 lbs. 1.95
 Pqts de 6 lbs. 3.80
 Caisnes contenant 1 doz. de paquets de 6 lbs., ou 2 doz. de paquets de 3 lbs., 20c chaque. Toute caisse retournée en bon état est remboursée.

L. CHAPUT, FILS & CIE.

Montréal.

Thé Noir Ceylan "Owl"

La lb.

No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 23c
 No 5, ½ lb. 30 lbs. par cse 24c
 No 15, 1 lb. 30 lbs. par cse 35c
 No 15, ½ lb. 30 lbs. par cse 36c
 No 30, 1 lb. 30 lbs. par cse 42c
 No 30, ½ lb. 30 lbs. par cse 43c

CHURCH & DWIGHT**Cow Brand Baking Soda.**

En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisse de 96 paquets de 5c. \$3.20

Caisse de 60 paquets de 1 lb. 3.20

Caisse de 120 paquets de ½ lb. 3.40
 Caisse de 30 } paq. mélangés, 1 lb. } 3.30
 " 60 } " " " ½ lb. }

W. CLARK, LIMITED,

Montréal

Conserves

La doz.
 Corned Beef compressé ½s. \$1.60
 Corned Beef compressé 1s. 2.75
 Corned Beef compressé 2s. 5.00
 Corned Beef compressé 6s. 15.50
 Corned Beef compressé 14s. 37.00
 Roast Beef ½s. 1.60
 Roast Beef 1s. 2.75
 Roast Beef 2s. 5.00
 Roast Beef 6s. 16.00
 Boeuf bouilli 1s. 2.75
 Boeuf bouilli 2s. 5.00
 Boeuf bouilli 6s. 16.00



Veau en gelée ½s. 1.60
 Veau en gelée 1s. 2.75
 Veau en gelée 2s. 4.50
 Veau en gelée 6s. 16.00
 Hachis de Corned Beef ½s. 1.50
 Hachis de Corned Beef 1s. 2.10
 Hachis de Corned Beef 2s. 3.00
 Beefsteak et oignons ½s. 1.60



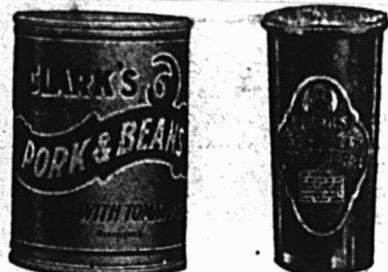
Notre annonce se projette dans toutes les parties du pays comme un réflecteur et éclaire les clients pour GOLD DUST.

Le pouvoir de nettoyage de GOLD DUST, soutenu par cette publicité persistante donne naissance à de nombreuses ventes.

Faites en tous temps des étalages attrayants de GOLD DUST. Si vous ne le faites pas, l'épicier qui agira ainsi obtiendra le plus gros bénéfice de cette publicité.

THE N.K. FAIRBANK COMPANY
 LIMITED

Beefsteak et oignons	1s.	2.75
Beefsteak et oignons	2s.	5.00
Saucisse de Cambridge	1s.	2.75
Saucisse de Cambridge	2s.	4.50
Pieds de cochon, sans os	½s.	1.50
Pieds de cochon, sans os	1s.	2.25
Pieds de cochon, sans os	2s.	4.25
Langues d'agneau	½s.	2.00
Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc	½s.	1.75
Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc	1s.	2.75
Boeuf fumé en tranches, pots		



en verre	¼s.	1.35
Boeuf fumé en tranches, pots en verre	½s.	2.00
Boeuf fumé en tranches, pots en verre	1s.	2.75
Langue, jambon et pâté de veau	½s.	1.20
Jambon et pâté de veau	½s.	1.00
Viandes en pot épicées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier	¼s.	0.50
Viandes en pot épicées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier	½s.	1.00

Viandes en pots de verre, poulet, jambon, langue	¼s.	1.25
Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc	½s.	2.50
Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc	1s.	5.50
Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc	1½s.	8.00
Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc	2s.	10.00
Langues de boeuf, pots de verre	1½s.	10.00
Langues de boeuf, pots de verre	2s.	12.00
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	1s.	1.25
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	2s.	1.95
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	3s.	3.00
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	4s.	4.00
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	5s.	5.00
Viande hachée, En seaux, 25 lbs.		1.08
En cuves, 45 lbs.		1.07½
Sous verre	1s.	2.25

J. M. DOUGLAS & Co.
Montréal.

Bleu à laver "Sapphire". La lb.
Boîtes de 14 lbs., pqts de ½ lb.
"Union", boîtes de 14 lbs., pqts de ½ et 1 lb. 0.10

WM. H. DUNN,
Montréal.

Edward's Soups
(Potages Granulés, Préparés en Irlande)
Variétés: Brun — Aux Tomates —

Blanc.		
Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par carton		0.45
Paquets, 5c. Boîtes 3 doz. chaque (assorties), par doz.		0.45
Canistres, 15c. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz.		1.45
Canistres, 25c. Boîtes 2 doz., deur, 8 oz., par doz.		2.35

BORDEN MILK CO., LIMITED,
Montréal.

Liste de prix pour l'Est, Fort William inclus.

	Prix au	Détaillant
Lait Condensé (sucré)		
Mar ue Reindeer (4 doz. par cse)	6.25	
Marque Mayflower (4 doz. par cse)	5.60	
Marque Clover (4 doz. par cse)	4.85	
Lait évaporé (non sucré)		
Marque Reindeer Jersey, Boîte de Famille (4 doz. par caisse)	3.90	
Marque Reindeer Jersey, Boîte moyenne (4 doz. par caisse)	4.50	
Marque Reindeer Jersey, Boîte d'hôtel (2 doz. par caisse)	4.25	
Marque Reindeer Jersey, Gallon (½ douzaine par caisse)	4.75	
Café (avec Lait et Sucre)		
Marque Reindeer (2 doz. par cse large)	4.80	
Marque Reindeer (4 doz. par cse petite)	5.50	
Cacao (avec Lait et Sucre)		
Marque Reindeer (2 doz. par cse)	4.80	
Limite de fret: 50c par cwt.		
Conditions: Net 30 jours, sans escompte.		

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS PARTENT DE MONTREAL

St-Jean-Halifax

6.35 p.m. tous les jours, excepté Samedi.
Wagon-Buffer au départ de Montréal.

Québec

†9.00 a.m. *1.30 p.m. *11.30 p.m.

Ottawa

Départ de la Place Viger *8.00 a.m. †5.45 p.m.
" " Gare Windsor *9.05 a.m. †4.00 p.m. ‡7.35 p.m. *9.00 p.m. *9.45 p.m.
Char-dortoir au train de 9.00 p.m.

† Tous les jours excepté le dimanche
* Tous les jours
‡ Dimanche seulement

BUREAUX DES BILLETS

141-143 rue Saint-Jacques

TEL. MAIN 8125

Hotel Windsor — Gares Place Viger et Windsor

Celles qui connaissent les

Planches à laver de Cane

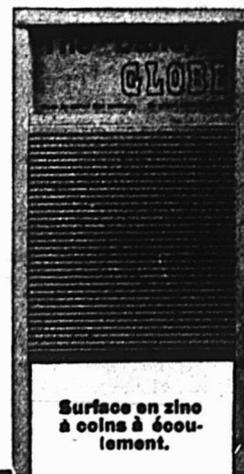
les spécifient toujours

Parce qu'elles sont d'un prix modéré et qu'elles donnent le meilleur service.

Les planches à laver de Cane se tiennent dans une classe à part pour leur belle construction, leur qualité et leur durée, et, donnent un attrayant profit.

Parmi les 13 différents modèles et qualités, vous en trouverez une qui répondra à vos désirs.

Si vous n'avez pas notre catalogue "d'articles en bois de Cane pour le jour de buanderie," nous serons heureux de vous en envoyer un.



WM. CANE & SONS CO.

LIMITED.

NEWMARKET, ONT.

Surface en zinc à coins à écroulement.



Lait et Crèmes Condensées.

St. Charles "Family"	3.90
St. Charles "Hotel"	4.25
Lait "Silver Cow"	5.75
"Purity"	5.60



Lait condensé.

La cse

Marque Eagle, 4 doz., chaque	6.25
Marque Gold Seal, doz., chaque	5.60
Marque Challenge, 4 doz., chaque	4.85

Lait évaporé.

Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque	4.25
Marque Peerless "Boîte Haute", 4 doz., chaque	4.50
Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque	3.90
Marque Peerless "Petite Boîte", 4 doz., chaque	2.00

ARTHUR P. TIPPET & CO., Montréal.

Lime Juice "Stowers" La cse

Lime Juice Cordial, 2 doz.	pts. 4.00
Lime Juice Cordial, 1 doz.	pts. 3.50
Double Refi, lime juice	3.50

THE CANADA STARCH CO., Ltd., Manufacturière de marques Edwardsburg.

Empois de buanderie. La lb.

Canada Laundry Starch (caisse de

40 lbs.)	0.06½
Canada White Gloss (caisse de 40 lbs.) paquets de 1 lb.	0.06½
Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 lbs.	0.07½
Kegs No 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 lbs.)	0.06½
Barils No 1 (200 lbs.)	0.06½
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 lbs.)	0.07½
Empois Silver Gloss (48 lbs.) en canistres de 6 lbs.	0.08½
Empois Silver Gloss en boîtes à coulisse de 6 lbs.	0.08½
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 lbs.)	0.07½
Benson's Satin (28 lbs.) boîtes en carton de 1 lb., étiquette chromo (40 lbs.) la caisse	3.00
Benson's Enamel (eau froide) la caisse (20 lbs.)	1.50
Casco Potato Flour (20 lbs.) Celluloïd.	0.10
Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse	3.60
Empois de cuisine.	
W. T. Benson & Co.'s Celebrated Prepared Corn (40 lbs.)	0.07½
Canada Pure Corn Starch (40 lbs.) (Boîte de 20 lbs., ½ c en plus.)	0.06½
Crown Brand. Corn Syrup.	
	Par caisse
Boîtes de 2 lbs, 2 doz. en caisse	\$2.65
Boîtes de 5 lbs, 1 doz. en caisse	3.00
Boîtes de 10 lbs, ½ doz. en caisse	2.90
Boîtes de 20 lbs, ¼ doz. en caisse	2.85

Lilly White. Corn Syrup.

Par caisse

Boîtes de 2 lbs, 2 doz. par caisse	\$3.00
Boîtes de 5 lbs, 1 doz. par caisse	3.35
Boîtes de 10 lbs, ½ doz. par caisse	3.25
Boîtes de 20 lbs, ¼ doz. par caisse	3.20

DOMINION CANNERS LIMITED

Liste de prix No. 54

Ces prix sont ceux du détail, ceux qui achèteront de bonne heure, bénéficieront de 2½c. par douzaine.	Ontario & Québec Par doz. Groupe
	A B
Pointes d'asperges 2s	2.30 2.32½
Bouts d'asperges 2s	1.45 1.47½
Fèves Crystal Wax 2s	1.02½ 1.05
Fèves Golden Wax, Midget, Auto 2s	1.25
Fèves Golden Wax 2s	0.92½ 0.95
Fèves Golden Wax 3s	1.30 1.32½
Fèves Golden Wax, gals.	3.75 3.77½
Fèves Lima 2s	.20 1.22½
Fèves Red Kidney 2s	0.97½ 1.00
Fèves Refugee ou Valentine (vertes) 2s	0.92½ 0.95
Fèves Refugee (vertes) 3s	1.30 1.32½
Fèves Refugee, Midget, Auto 2s	1.25
Fèves Refugee, gals.	3.75 3.77½
Betteraves, en tranches, rouge sang, Simcoe 2s	0.97½ 1.00
Betteraves entières, rouge sang, Simcoe 2s	0.97½ 1.00
Betteraves entières, rouge sang, Rosebud 2s	1.30
Betteraves en tranches, rouge sang, Simcoe 3s	1.32½ 1.35



L'Automobiliste—"Cette "Sentinelle Rouge" Bowser est certainement une belle addition à votre magasin."

Le Commis—"Oui, elle nous a sauvé bien des pas."

L'automobiliste.—"Eh bien, elle vous a amené ma clientèle pour l'épicerie. Je trouve très commode de prendre mon épicerie tandis qu'on emplit le réservoir de mon auto."

Diantre ! Mais les Automobilistes sont bien exigeants !

Faites-les entrer dans votre magasin pour acheter de la gazoline ou de l'huile à cylindre et ils ne le quitteront pas avant d'acheter une quantité de fruits, bonbons, cigares, bouteilles de soda et de ginger ale, du saucisson de Bologne, fromage, biscuits secs et autres bonnes choses.

L'Enseigne de

BOWSER
ESTABLISHED 1885

les y amènera.

500.000 autos sont construits et vendus chaque année. Le commerce augmente à un taux extraordinaire, et les automobilistes ont appris que la pompe "Bowser" signifie : une gazoline pure et propre sur laquelle ils peuvent compter.

Le système Bowser vous apportera le commerce de gazoline dans votre localité et de plusieurs milles aux alentours.

Il coûte si peu. Il fait tant gagner que vous ne pouvez hésiter. Ecrivez maintenant pour de plus amples détails.

S. F. BOWSER & CO., Inc.

66-68 Avenue Fraser,

Toronto, Can.

Pompes fabriquées par des ouvriers Canadiens et vendues par des Marchands Canadiens
Bureaux de Ventes dans tous les Centres et représentants partout.

Détenteurs des brevets et fabricants originels de pompes étalon mesurant automatiquement à la main et par pouvoir, petits et grands réservoirs. Entrepôts de gazoline et d'huile et système de distribution. Mesures à enregistrement automatique pour conduits, système de filtrage et circulation d'huile, système de nettoyage à sec, etc.

Maison Etablie en 1885.

LE PROFIT

est pour tout marchand le facteur le plus intéressant lorsqu'il considère une ligne quelconque de marchandises.

Easifirst Shortening de Gunns

non seulement vous procure une bonne marge de profit, mais encore remplace toute autre espèce de friture pour tous besoins de cuisson—pour frire, cuire au four ou faire de la pâtisserie.

Easifirst est meilleur et moins cher que le saindoux ou le beurre.

Easifirst produit une meilleure nourriture.

Offrez-le en boîtes de 1 lb.—3 lbs.—5 lbs.—10 lbs et 20 lbs., également en barils de 50—60 lbs.

Ecrivez aujourd'hui pour prix et conditions.

Gunn Langlois & Co., Limited
Montréal, Qué.

Succursales dans toutes les principales villes.

Saindoux Composé

LAING'S

Reconnu comme le meilleur
sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un
goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

Matthews-Blackwell Limited

Rue Mill, . . . MONTREAL.

Le Soda à Pâte "COW BRAND"

est toujours fiable, pur, uniforme.

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force, le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit.

Achetez-en de votre marchand en gros.

CHURCH & DWIGHT

MANUFACTURIERS
Limited
MONTREAL.

UNE AUTRE RAISON

Pour laquelle vous devriez employer

Les Sacs Continental pour Epicerie.

Non seulement nos Sacs sont antiseptiques et ont les fonds les plus parfaits qu'on ait jamais manufacturés, mais ils sont comptés au moyen du plus récent mécanisme spécial, ce qui assure le total complet et le nombre maximum de sacs parfaits dans chaque paquet.

Si votre marchand en gros ne tient pas les SACS CONTINENTAL, n'en acceptez pas d'autres mais envoyez vos commandes aux

DISTRIBUTEURS :

ONTARIO—The Continental Bag and Paper Ltd, Ottawa et Toronto. Walter Woods and Co, Hamilton.
MANITOBA, ALBERTA, SASKATCHEWAN—Walter Woods and Co., Winnipeg
NLE ECOSSE, ILE DU PRINCE EDOUARD, ILE DU CAP BRETON—Thomas Flenngan, Upper Water St. Halifax.
NOUVEAU BRUNSWICK—J. Hunter White, Agent, Marché du Nord, St-Jean.
COLOMBIE ANGLAISE—Smith, Davidson & Wright Ltd, Vancouver.
PROVINCE DE QUEBEC—The Continental Bag & Paper Co. Ltd. 584 rue St-Paul, Montréal.

The Continental Bag & Paper Co., Ltd.

SEULS MANUFACTURIERS

OTTAWA,

CANADA.



Le Ketchup aux Tomates de CLARK



Le meilleur qui soit fait au Canada

Nos conserves de la nouvelle saison sont prêtes à présent à être expédiées.

Il n'y entre aucune matière préservante ni colorante ni quoique ce soit de falsifié.

Garanti absolument PUR

Bouteilles de 8 onces, 12 onces, 16 onces

2 douzaines par caisse

Commandez-en à votre fournisseur dès maintenant.

W. Clark, Limited, MONTREAL.

Betteraves entières, rouge sang, Simcoe 3s	1.37½	1.40
Betteraves entières, rouge sang, Rosebua 3s		1.45
Pois extra fins, triés, qualité 1 2s	1.37½	1.40
Pois Sweet Wrinkle, qualité 2, 2s	0.97½	1.00
Pois Early June, qualité 3, 2s	0.95	0.97½
Pois Standard, qualité 4, 2s	0.92½	0.95
Pois Sweet Wrinkle, qualité 2, gals.	4.30	4.32½
Pois Early June, qualité 3, gals.	4.15	4.17½
Pois Standard, qualité 4, gals.	4.05	4.07½
Epinards, table, 2s	1.12½	1.15
Epinards, table, 3s	1.47½	1.50
Epinards, tab'e, gals.	4.52½	4.55

N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED
Montréal



Prix du Saindoux Composé, Marque BOAR'S HEAD. F. O. B. Montréal.

Tinettes 60 lb.	0.10½
Tierces	0.10½
Seaux en bois, 20 lbs.	0.10½
Chaudières, 20 lbs.	0.10½
Caisses, 3 lbs., 20 à la caisse	0.11½
Chaudières, 5 lbs., 12 à la caisse	0.11
Caisses, 10 lbs., 6 à la caisse	0.10½

F. W. GILLETT COMPANY LIMITED
Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté 1 od des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîte 36 paquets à 5c . . . la boîte 1.20



Lessive en Poudre de Gillett.

4 doz. à la caisse	La case \$3.50
3 caisses	3.40
5 caisses ou plus	3.35

Poudre à Pâte "Magic"
Ne contient pas d'alun.



6 doz. de 5c.	\$0.50
4 doz. de 4 oz.	0.75
4 doz. de 6 oz.	1.00
4 doz. de 8 oz.	1.30
4 doz. de 12 oz.	1.50
2 doz. de 12 oz.	1.85
4 doz. de 16 oz.	2.25
2 doz. de 16 oz.	2.30
1 doz. de 2½ lbs.	5.30
½ doz. de 5 lbs.	9.60
2 doz. de 6 oz.	à
1 doz. de 12 oz.	la Case
1 doz. de 16 oz.	\$8.00

Vendue en canistres seulement. Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

CE SONT DES AMIS PREFERES DE LONGUE DATE

Le Cacao et le Chocolat de Baker



sont toujours en demande, se vendent facilement et sont en tous points dignes de confiance. Vous n'avez avec eux aucun des ennuis de la vente.

Registered Trade-Mark

Marque déposée sur chaque paquet véritable

FAITS SEULEMENT PAR

Walter Baker & Co.

LIMITED

ETABLIS EN 1780

MONTREAL, Can. DORCHESTER, Mass

Le Prêt Immobilier, Limitée

CHAMBRE 30.

Edifice DANDURAND,

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine. Phone Bell Est 5779

BUREAU DE DIRECTION:

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien, ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. Lavallée, ancien maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-F. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

Pour acheter une propriété ou pour bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agence dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

Lorsque vous arrangez votre vitrine, ayez soin de mettre le motif principal à la hauteur où il sera le mieux vu par la vue du passant.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successors of CHS. LACAILLE & CIE.

EPICIERIS EN GROS

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

CHOCOLAT "ELITE"

Non Sucré



DES EPICIERIS

Pour tous les

Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. E.

J.A. TAYLOR, Agent, Montréal

Les temps sont durs ! Eh bien, nous ne disons pas cela, mais nous ne pouvons nier que certainement les gens s'efforcent d'économiser ; par exemple, il y aura plus de lavage fait à la maison qu'il n'y en eût depuis un ou deux ans.

C'est précisément là que s'offre à vous une opportunité. Faites un étalage de vitrine des **PLANCHES A LAVER DE "EDDY"** et de **CUVES EN FIBRE DURCIE DE "EDDY"**. Nous vous donnerons un bon appui par notre annonce dans les journaux quotidiens.

Nous faisons des **Planches à Laver** de toutes tailles et de tous prix, pour répondre à tout usage connu. Nous en faisons d'extra fortes pour les gros lavages de famille (la planche "Globe pour ménage" est une planche populaire et peu coûteuse de ce genre) et nous faisons aussi des toutes petites planches appelées "Eddy" spécialement destinées au lavage des dentelles et des batistes. Entre ces deux planches il y a la "Waverly" la "Duchess" "2 dans 1", "3 dans 1", la "XXème Siècle" et la "Globe spéciale". Toutes sont de bonne durée et de qualité excellente.

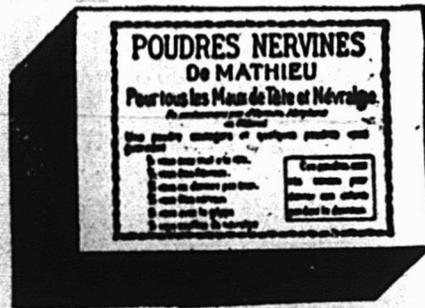
La caractéristique principale de nos Cuves en Fibre réside dans leurs qualités de durée. Elles sont de quatre tailles.

Entrez dans le tournoi, M. l'Epicier. Poussez la vente des Planches à Laver et des Cuves et si ces articles viennent de chez Eddy, vous verrez que vous augmenterez vos ventes et votre clientèle.

La campagne de publicité qui se poursuit actuellement assure aux marchands qui tiennent

LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

une vente rapide et de bons profits. Quelle que soit la cause des maux de tête, il n'y a pas de remède qui atteigne le siège du mal aussi rapidement et avec autant d'efficacité que les Poudres Nervines de Mathieu:



Essayez vous-mêmes les Poudres Nervines de Mathieu à nos frais au moyen du coupon ci-joint si vous ou quelqu'un de votre famille souffrez de maux de tête.

LA CIE J. L. MATHIEU,
Propriétaire.
Sherbrooke, P. Q.

MM. L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.
Dépositaires en Gros. Montréal, P. Q.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

Nom
De
(Nom de la maison de commerce)
Rue.....
Ville ou village.....
Province.....



Soda "Magic" la Cae

No. 1 caisse 60 pqt de 1lb. 2.85

5 caisses. 2.75

No. 5 caisses

100 pqt de 10 oz. 2.90

5 caisses 2.80

Bicarbonate de soude supérieur de "Gillett"

Caques de 100 lbs., par caque. . \$2 75
Barils de 400 lbs., par baril . . . 7.00

Crème de Tartre de "Gillett"

La Douzaine

¼ lb. pqt papier (4 doz. à la caisse) . \$1.80

½ lb. pqt papier (4 doz. à la caisse) . \$3.50

½ lb. Boîtes avec couvert vissé (4 doz.



à la caisse) . . \$4 00
Par Caisse
4 doz. pqt ¼ lb } Assortis . . \$14.50
2 doz. pqt ½ lb }
La Livre
100 lbs en barillets (1 baril ou plus) . 50c
GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée,
Montréal



Prix du Saindoux

Composé, Marque

EASIFIRST

Tinettes 60 lb. 0.10½
Tierces 0.10½

Seaux en bois, 20 lbs. 2.10
Chaudières, 20 lbs. 2.00
Caisses, 5 lbs., lb. 0.11½
Caisses, 3 lbs., lb. 0.11½
Caisses, 10 lbs., lb. 0.11½
Pains moulés d'une livre 0.11½

HENRI JONAS & CIE
Montréal.

Pâtes alimentaires "Bertrand" La lb.

Macaroni "Bertrand"		
Vermicelle	"	
Spaghetti	"	
Alphabets	"	
Nouilles	"	
Coquilles	"	
l'etites Pâtes	" etc.	
Extraits Culinaires "Jonas"		
1 oz. Plates Triple Concocté		0.88
2 oz. " " "		1.67
2 oz. Carrées " " "		2.00
4 oz. " " " "		2.50
8 oz. " " " "		6.59
16 oz. " " " "		12.67
2 oz. Rondes Quintessences		2.09
2½ oz. " " " "		2.34
5 oz. " " " "		4.00
8 oz. " " " "		7.00
8 oz. Carrées " " "		7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri		4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri		7.92
2 oz. Anchor Concentré		1.05
4 oz. " " "		1.88

Pas de cotisations pendant la durée de la guerre.

St. Lawrence Sugar

Granulé

Quand vous faites vos achats vous pouvez tout aussi bien acheter le meilleur.

ECOLE POLYTECHNIQUE

Examen d'Admission 1915

Cours préparatoire division des ingénieurs et division des architectes :

1ère Session, 1er juin.
2e Session, 1er septembre.

Pour détails et prospectus, s'adresser au directeur de l'Ecole Polytechnique, 228 rue St-Denis, Montréal.



UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

LUNDI, LE PREMIER JOUR DE MARS prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Bureau du Shérif,

Montréal, 10 février 1915.

L. J. LEMIEUX,

Shérif.

Ventes et Espoirs

Le marchand qui tient le savon FELS-NAPTHA a une bonne vente active assurée journellement; le marchand qui tient une imitation vit dans l'espoir de bonnes ventes actives dans un avenir imprécis. Sont-ce les profits ou les promesses de profits qui payent votre loyer ?



La Farine Préparée de Brodie

Vous Conserve Vos Clients.

Toujours digne de confiance, elle est préférée à toutes les autres farines.

UN BON VENDEUR.

Voyez le coupon des épiciers dans chaque carton.

Brodie & Harvie, Limited.

14 et 16 Rue Bleury,

Tél. Main 436.

MONTREAL

8 oz.	"	"	3.17
16 oz.	"	"	6.34
2 oz.	Golden Star	"Double Force"	0.84
4 oz.	"	"	1.50
8 oz.	"	"	2.84
16 oz.	"	"	5.00
2 oz.	Plates Soluble		0.84
4 oz.	"	"	1.50
8 oz.	"	"	2.84
16 oz.	"	"	5.00
1 oz.	London		0.55
2 oz.	"		0.84

Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00
Extraits au gallon de \$7.00 à 25.00
Mêmes prix pour extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures La doz.
Marque Froment 1 doz. à la caisse 0.75
Marque Jonas 1 " " " 0.75
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau 2.00

MATTHEWS-BLACKWELL, LIMITED

Montréal, Canada

Lard en baril

Lard pesant, Marque Frontenac, Short Cut, brl. 35/45	26.00
Lard pesant, Marque Frontenac, Short Cut, ½ brl.	13.25
Lard pesant, Marque Champlain, Short Cut, brl. 45/55	26.00
Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, ½ brl.	13.25
Lard pesant, Marque Nelson, dé-sossé, tout gras, brl. 40/50	27.50
Lard clair, Marque Nelson, pe-	



sant, ½ brl.	14.00
Marque Dorchester	27.00
Marque Dorchester, ½ brl.	13.75
Marque Brown Brand, brl. 20/35 (clair)	26.00
Saindoux Composé	
Tierces, 375 lbs.	0.09½
Boîtes 50 lbs. net (doublure parchemin)	0.09½
Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée)	0.09½
Seaux en fer, 50 lbs.	0.09½
Seaux de bois, 20 lbs., net \$1.95	0.09½
Seaux en fer-blanc, 20 lbs., brut, \$1.85	0.09½
Caisses 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu	0.10
Caisses 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu	0.10½
Caisses 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisses	0.10½
Briques de saindoux, 60 lbs., en caisse	0.10½
Saindoux garanti pur	
Tierces, 375 lbs.	0.12
Boîtes, 50 lbs., net (doublure parchemin)	0.12½
Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée)	0.12½
Seaux de bois, 20 lbs., net (doublure parchemin) \$2.50	0.12½
Seaux en fer-blanc, 20 lbs., brut \$2.40	0.12
Caisses, 10 lbs. tins, 60 lbs., en caisses rouges	0.12½
Caisses, 5 lbs. tins, 60 lbs., en caisses rouges	0.12
Caisses, 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisse	0.13
Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs., en caisse	0.13½

JOHN P. MOTT & CO.

Elite, per doz. 0.90



Prepared Cocoa	0.28
Breakfast Cocoa	0.36
No 1 Chocolate	0.30
Diamond Chocolate	0.24
Navy Chocolate	0.29
Cocoa Nibbs	0.35
Cocoa Shells	0.05
Confectionery Chocolate	0.18 à 0.30
Plain Chocolate Liquors	0.18 à 0.25
Vanilla Stick	la gr. 1.00

SAVON.

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



AGENCES

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE, Légumes importés

"LE SOLEIL"	
Sur extra fins, ½ flacon, 40 s.	11.00
Sur extra fins, ½ kilo, 100 s.	17.00
Extra fins, ½ kilo, 100 s.	15.50
Extra fins, 1 kilo, 50 s.	aucun
Très fins, ½ kilo, 100 s.	14.50
Fin, jus maigre, ½ kilo, 100 s.	15.50
Fins, ½ kilo, 100 s.	aucun
Moyen, No 2, ½ kilo, 100 s.	10.00
Moyen, No 3, ½ kilo, 100 s.	9.00
François Petit.	
Pois fins, ½ kilo, 100 s.	10.00
Moyens, ½ kilo, 100 s.	8.00

(A suivre à la page 26)

La Guerre Européenne

a provoqué une certaine perturbation sur le marché canadien déplaçant sensiblement les sources d'approvisionnement et créant une situation sans précédents. Il se peut que le détaillant se trouve dès lors embarrassé pour se procurer tel ou tel article que son fournisseur habituel ne peut plus lui fournir et qu'il ne sache où s'adresser pour s'en approvisionner avantageusement.

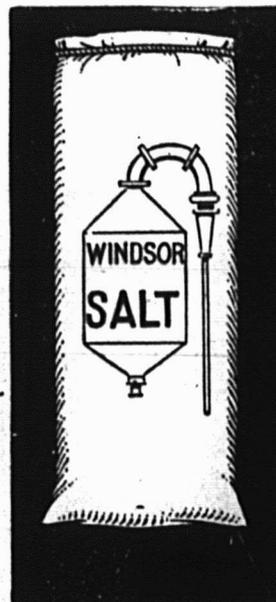
En pareil cas, ne craignez pas de nous demander aussi souvent que cela vous sera nécessaire où vous devez vous adresser pour vous approvisionner et nous vous donnerons tous renseignements pour le meilleur de vos intérêts.

Pour cela, écrivez au *Service des Abonnés*

LE PRIX COURANT

80 RUE ST-DENIS

MONTREAL



Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des gens au Canada emploient

LE SEL DE TABLE WINDSOR

N'est-il pas mieux pour vous de faire quatre-vingt-dix-neuf ventes plutôt qu'une seule ?

FAIT AU CANADA

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

QUATRE TRAINS
EXPRES
PAR JO

LA VOIE DOUBLE

Montréal et Toronto.

Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'"International Limited"

Le Train le plus beau et le plus rapide du Canada
Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

Montréal-Ottawa

8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.
9 h. 01 matin, 4 h. soir, excepté dimanche.

Montréal-Québec

Sherbrooke-Lennoxville

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.
et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.

Montréal-Portland

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux mois.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE :

122 rue St-Jacques, Angle St-François-Xavier. Tél. Uptown 1187,
Hôtel Windsor 01 gare Bonaventure, Main 8229

MARCHANDS:—Ces Lignes font gagner de l'argent et donnent du prestige

Notre ligne de haute qualité de chaussures imperméables tannées à l'huile, de mocassins, de lorrigans, de chaussures de sports, etc., etc., fait gagner de l'argent à tous les marchands et a provoqué une grosse demande dans tout le Canada et les Etats-Unis.

Voilà près de quarante ans que nous fournissons la célèbre

"MARQUE TÊTE D'ORIGINAL"

et les Chaussures Jaunes Huilées de Palmer,

sous une complète garantie de qualité tant pour le matériel que pour la façon.

Il y a un large marché ouvert pour cette sorte de chaussures tout le long de l'année, un commerce productif qui donne du renouveau au magasin qui y pourvoit.

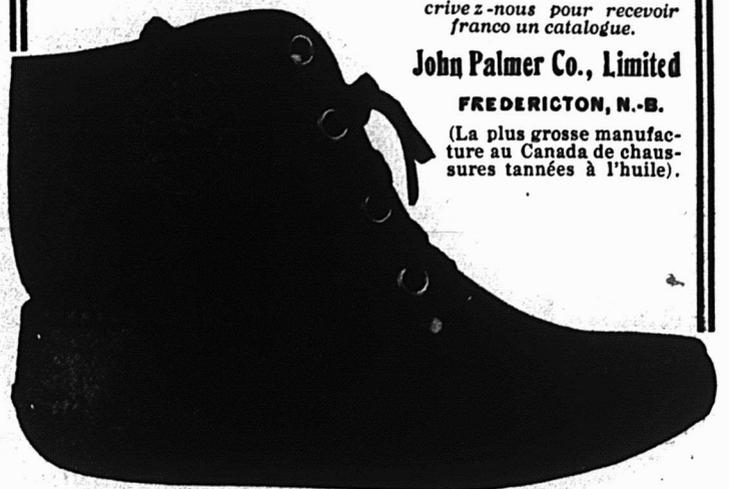
Ces lignes réputées sont vendues par les principaux marchands de chaussures du Canada. Avant de placer vos ordres, voyez nos échantillons et nos prix pour 1915.

crivez-nous pour recevoir franco un catalogue.

John Palmer Co., Limited

FREDERICTON, N.-B.

(La plus grosse manufacture au Canada de chaussures tannées à l'huile).



EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

La meilleure d'après toutes les épreuves, et la ligne de marchandises préférée de toutes les bonnes ménagères.

The advertisement features a central illustration of a large industrial factory complex with multiple buildings and chimneys. Surrounding this central image are four product tins:

- Top left: A tin of 'MAGIC BAKING POWDER' with the text 'MAKES THE WHITEST LIGHTEST' and 'CONTAINS NO ALUM'.
- Top right: A tin of 'GILLETTS GROUND CREAM TARTAR' with the text 'Full Weight' and 'Guaranteed to be CHEMICALLY PURE'.
- Bottom left: A tin of 'GILLETTS LYE' featuring a lion logo and the text '100% POWDERED'.
- Bottom right: A tin of 'ROYAL YEAST CAKES' with the text 'MAKES THE WHITEST LIGHTEST' and 'QUICK PURE'.

 A banner at the bottom of the factory scene reads 'E. W. GILLETT COMPANY LIMITED' with locations 'WINNIPEG', 'TORONTO, ONT.', and 'MONTREAL' listed below.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL



Les produits alimentaires
marins de la Marque

Brunswick



Voulez-vous vous assurer un commerce de poisson plus large et plus profitable. La haute qualité des aliments marins marque "BRUNSWICK" produit un développement d'affaires qui combiné avec les méthodes consciencieuses de commercer ne peut qu'augmenter constamment. Quand le détaillant vend des marques de Connors Bros., il vend des produits qui sont prouvés être les favoris du public général.

Situé près des bancs de pêche, nous obtenons le choix des poissons pris par les pêcheurs—l'usine est moderne et d'une hygiène absolue, et fonctionne dans les conditions les meilleures et les plus perfectionnées. Les **Produits Alimentaires Marins** de la marque **BRUNSWICK** arrivent au public dans un état parfait.

Nos produits qui se vendent le mieux :

¼ Sardines à l'Huile	Finnan Haddies
¾ Sardines à la Moutarde	(Boîtes Rondes et Ovale)
Kipperd Herring	Clams
Harengs Sauce Tomate	Scallops

CONNORS BROS., Limited, Black's Harbour, N. B.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS. CITEZ "LE PRIX COURANT".

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto: Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York: Tribune Bldg., William D Ward, représentant

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 12 Février 1915.

Vol. XLVIII—No 7.

Le moratorium — Les prêts d'argent — Des abus à faire cesser

La crise! A-t-on assez épilugué sur ce mot qui dépeint une situation anormale, déséquilibrée, chancelante et à laquelle il faudrait appliquer un remède efficace pour conjurer les maux qui peuvent en découler et atteindre les parties essentielles de notre organisme national. Mais comme il arrive souvent, on a surtout discuté la situation présente, on en a même cherché les véritables raisons, mais on n'a fait que peu de chose pour en enrayer les effets désastreux. Alors que dans d'autres parties du pays on a institué cette mesure de secours qu'est le moratorium, on a jugé inutile ici d'y faire appel, alléguant la solidité financière de tous les hommes d'affaires de la province de Québec, flattant l'orgueil de tous par des prétentions exagérées et déclarant hautement que chacun pouvait passer au travers de cette fastidieuse "crise" sans y laisser de plumes. Et pendant qu'on se gonfle de fauité provinciale, qu'on se targue de fausses capacités, qu'on s'illusionne sur ses propres moyens, les faillites se multiplient, augmentant sans cesse le nombre des victimes de ces beaux parleurs qui, à l'abri des attaques de la crise actuelle, n'hésitent pas à retirer la perche qu'on pourrait tendre humainement à ceux qui se coulent dans le flot des échéances lourdes et difficiles à rencontrer.

De fait, il n'a pas été pris par le gouvernement les mesures susceptibles d'atténuer les effets de la crise en rejetant à une date ultérieure les échéances hypothécaires et obligations immobilières prises par les intéressés. Les institutions financières n'ont pas, de leur côté, étendu leur crédit; bien au contraire, elles l'ont réduit à sa plus simple expression, et ces restrictions nécessitées par les circonstances présentes ont malheureusement amené certaines pratiques d'exploitation dont le public se trouve souvent victime et qu'il convient de signaler pour en enrayer la fréquence. Faute de pouvoir se faire prêter de l'argent sur hypothèques par les institutions financières pour faire face à leurs échéances, beaucoup de personnes, sur l'indication même de certains agents financiers, ont dû s'adresser à des particuliers qui n'ont pas manqué de profiter de l'aubaine et ont forcé le malheureux emprunteur à payer un in-

térêt colossal, jusqu'à 10 pour cent par mois. Et pendant ce temps, les firmes financières escomptaient à ces usuriers tout le papier qu'ils voulaient pour les besoins de leurs transactions illégales autant que déloyales.

Au fond, les banques et autres institutions, qui ont restreint leur marge de crédit, ne peuvent être véritablement blâmées ni accusées de ces effets malheureux, mais l'ironie du sort nous apparaît singulière qui veut que l'argent du public serve par l'intermédiaire d'un prêteur peu scrupuleux à étrangler une partie du public lui-même. Les prêteurs dont nous parlons, forts de leur crédit, drainent l'argent public et loin d'aider ceux qui se trouvent dans une gêne momentanée, ils les ruinent irrémédiablement en leur imposant des conditions draconiennes pour obtenir l'argent qui permettra de faire face aux premières obligations, mais qui en constitue une plus écrasante et dont il deviendra impossible de se libérer.

Il est incontestable que l'application d'un moratorium juste et pondéré eut apporté quelque soulagement à cet état de chose, qu'il aurait enrayeré bien des courses à la ruine et qu'il aurait aidé bien des personnes à supporter le poids des temps sans les contraindre à recourir à des exploiters éhontés qui profitent abusivement de la situation.

Le refus d'accorder ce moratorium désiré a certainement protégé et favorisé le trafic néfaste que nous signalons et qui est devenu courant en forçant les personnes qui se voient leur crédit coupé par certaines institutions financières à passer par les mains de ces usuriers de haute envergure, et franchement, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils doivent avoir de puissantes influences politiques en haut lieu pour avoir pu contrecarrer ainsi le voeu de la majorité pour un moratorium secourable.

On ne saurait trop crier son indignation devant de pareils abus et faire tout ce qui est en son pouvoir pour les combattre. Il est urgent de porter de tels faits à la connaissance du public qui peut d'un moment à l'autre tomber dans les filets de ces malfaiteurs et se faire plumer d'un tour de main sous couleur d'un service rendu.



TANGLEFOOT



LE DESTRUCTEUR DE MOUCHES, SANS POISON

46 cas d'empoisonnement d'enfants par le pepler à mouches empoisonné furent signalés dans 15 Etats, de juillet à novembre 1914

Quant aux institutions financières, il leur est possible d'amoinrir un peu ce fléau, d'abord en ne refusant pas catégoriquement du crédit à ceux qui en ont besoin sans même vouloir étudier la valeur de leurs garanties, ensuite en contrôlant de près les droits au crédit de ces spéculateurs de crédit qui prêtent à des taux formidables et qui deviennent ainsi des agents de démoralisation et de ruine pour le Canada. Enfin, le jour où elles ne s'opposent plus au moratorium, elles auront prouvé au public qu'elles prennent son intérêt et celui-ci saura dans l'avenir reconnaître leur service rendu et les encourager de tous leurs capitaux laborieusement et justement gagnés. Si le public croit devoir leur imputer une partie de responsabilité dans les faits blâmables qui se passent actuellement, elles peuvent craindre des représailles qui ébranleraient sérieusement leur solide établissement. Vienne à nouveau le temps de prospérité qui ne peut manquer de faire suite à la crise présente, et si vraiment il a eu à se plaindre des dispensateurs de crédit, il saura s'en souvenir dans des temps meilleurs et ira déposer ses fonds dans des institutions plus hospitalières, plus justes et plus utiles. Ces considérations valent la peine qu'on s'y arrête longuement et qu'on y réfléchisse pondérément et sagement.

LA SEMAINE DU "MADE IN CANADA".

La leçon à en tirer.

Les industries canadiennes ont manifesté cette semaine leur vitalité en s'imposant à l'attention du public par des expositions dans les vitrines de quelques magasins de la ville. Certes, cette idée de porter à l'attention du public les possibilités de manufacture du Canada est fort ingénieuse et constitue une réclame excellente qui devrait porter ses fruits, car le public s'est montré fort intéressé par ces différentes manifestations et en a contemplé curieusement le spectacle.

Il est à remarquer cependant que ces étalages spéciaux ont été établis par les manufacturiers dans les grands magasins à départements plutôt que dans les boutiques du petit détaillant et considéré ainsi ce mouvement en faveur des articles "faits au Canada" devient plutôt une réclame pour le magasin qui en est l'objet que pour les produits de notre industrie. Et à ce point de vue, on pourrait dire que le but de cette initiative a été en partie manqué et que les résultats ne seront pas ceux auxquels on aurait pu s'attendre.

On doit d'ailleurs noter que trop souvent le manufacturier canadien prend une considération exagérée du grand magasin à départements pour le peu de cas qu'il tient du petit commerçant qui est cependant son meilleur agent de publicité et son distributeur le plus fidèle et le plus efficace. Cette attitude est un jeu dangereux et tôt ou tard le manufacturier qui le joue finira par perdre la partie, car ne nous faisons pas d'illusions, ce ne sont pas les grands magasins qui font vivre les industries canadiennes et qui constituent la plus grosse part du commerce du Dominion, mais bien les petites entreprises commerciales privées qui, dans un labeur progressif et soutenu, maintiennent une clientèle qui écoute leurs conseils et adopte en confiance ce qu'elles veulent bien lui proposer.

Nous avons déjà dit et répété que si l'industrie du pays veut se développer, il lui est indispensable d'avoir l'appui du petit commerçant qui, dans sa sphère restreinte, n'en est pas moins un puissant moyen de propagande et le plus sûr médium de distribution qu'on puisse trouver.

Trop de fabricants canadiens ignorent ou paraissent vouloir ignorer ce principe et ils agissent avec le détaillant sans aucune considération, favorisant les grosses maisons à départements auxquelles ils consentent des prix plus réduits qui empêchent les petits magasins d'entrer en concurrence avec eux. Délibérément certains producteurs placent le petit magasin de détail en état d'infériorité vis-à-vis du gros magasin

et ils viennent ensuite chanter sur tous les tons en essayant de faire vibrer la corde patriotique: "Vendez nos articles, vous encouragerez l'industrie canadienne et ferez ainsi oeuvre de patriote."

Eh bien! non, le détaillant ne soutiendra pas ceux des manufacturiers canadiens qui cherchent à favoriser les grands magasins à leur détriment, ceux qui, peu soucieux de l'intérêt de leurs agents de distribution, leur font des prix qui ne laissent qu'une toute petite marge de profits incapable de payer les frais de tenue du magasin. Le petit détaillant a droit à un profit légitime sur tous les articles qu'il vend et si le manufacturier d'ici ne veut pas le lui accorder, il s'adressera à la concurrence étrangère et accueillera favorablement les offres qui lui seront faites de produits importés égaux, sinon supérieurs en qualité et d'un prix plus réduit, permettant un profit raisonnable.

Il est très joli de vouloir encourager l'industrie canadienne, mais si celle-ci ne fait rien pour mériter cet encouragement, on ne saurait la soutenir et la pousser. Les petits commerçants ont leur vie à défendre avant de faire la fortune des autres, et il est juste qu'ils donnent la préférence à ceux qui leur en donnent les moyens honnêtes et légitimes.

Remarquez bien que beaucoup de manufacturiers canadiens ont adopté ces mêmes principes que nous émettons là et font de l'intérêt du détaillant le leur propre. Aussi est-ce avec plaisir que chacun pousse activement la vente de leurs produits et les aide de son mieux à répandre et faire apprécier les marques qu'ils ont placées sur les marchés du Canada. Ces producteurs intelligents cherchent sans cesse à améliorer leur outillage et leurs méthodes de production afin de pouvoir fournir le meilleur article au prix le plus avantageux. Ils savent fort bien qu'en dépit de l'attachement de leurs clients à leur maison, le jour où la concurrence étrangère viendra proposer au détaillant un article similaire de qualité égale et peut-être supérieure à un prix moindre qui permettra au consommateur de payer moins cher et au détaillant de faire plus de profit, celui-ci l'adoptera sans considération de sympathie en application de ce principe d'affaires primordial qu'il faut savoir acheter la meilleure qualité au prix le plus réduit. Nous savons bien qu'il existe des manufacturiers qui se figurent être les maîtres de la situation et pouvoir imposer tyranniquement leurs volontés, et si on se dresse devant eux en protestant et en les menaçant de ne plus les patroner, ils sourient ironiquement et vous répondent que le public forcera bien les détaillants récalcitrants à se soumettre en demandant les articles qu'ils manufacturent et qu'ils annoncent. Ceux qui raisonnent ainsi sont dans la plus profonde erreur. Ils peuvent engager la lutte, si les détaillants s'entendent et se soutiennent ils ne tarderont pas à être forcés de capituler. Sans doute la publicité faite dans les quotidiens provoque de la demande pour les articles annoncés, mais cela n'est rien à côté de l'action du détaillant qui a le consommateur à son magasin et auquel il peut dire: "Ne prenez pas tel article, j'en ai un bien meilleur et moins cher, essayez-le, vous n'en voudrez plus d'autre." Contre cette force nul ne peut résister et les potentats industriels qui refusent de discuter avec le petit détaillant devraient bien se souvenir qu'ils sont en grande partie à la merci de bon vouloir du détaillant et que s'ils veulent réussir et progresser, il leur faut le concours du plus modeste comme du plus gros distributeur du pays.

Ce sont ces réflexions qui nous sont venues pendant cette semaine d'exposition des industries canadiennes et celles qui nous ont été exprimées par nombre de détaillants, et puisque les industriels canadiens cherchent à créer un mouvement profitable en leur faveur, qu'ils prennent le plus court chemin pour y atteindre et qu'ils tiennent compte résolument des intérêts des détaillants et fassent droit à leur demande pour des articles d'un prix raisonnable et laissant un bon profit. C'est là la clef du succès possible d'une campagne en faveur des articles faits au Canada.

LA PRATIQUE COMMERCIALE

LA FORTUNE PRIVÉE DU COMMERÇANT DOIT-ELLE ÊTRE PORTÉE AU BILAN ?

La question des inventaires et des bilans soulève un problème connexe fort important: celui de savoir si le bilan du commerçant doit mentionner sa fortune privée, c'est-à-dire la partie de son patrimoine qui n'intervient pas dans la marche des opérations purement commerciales.

Il est certain que la pensée du législateur ne s'est pas exprimée à cet égard d'une façon très nette.

L'article du code de commerce stipule que "tout commerçant est tenu d'avoir un livre-journal qui présente jour par jour ses dettes actives et passives, les opérations de son commerce, ses négociations, acceptations ou endossements d'effets, et généralement tout ce qu'il reçoit et paye, à quelque titre que ce soit....."

Sans doute, le commerçant doit enregistrer "tout ce qu'il reçoit et paye à quelque titre que ce soit". Mais ces mots doivent-ils s'entendre dans un sens très large et englober même les opérations extra-commerciales, ou au contraire ne s'appliquent-ils qu'aux "opérations de son commerce" dont parle le même article, et dont ils ne seraient ainsi qu'une énumération analytique, au même titre que les "négociations, acceptations ou endossements d'effets"?

De même, l'article prescrivant au commerçant l'établissement annuel d'un inventaire "de ses effets mobiliers et immobiliers", ne fait aucune distinction entre le patrimoine commercial et la fortune privée.

Quoi qu'il en soit, la pratique a interprété les articles ci-dessus dans le sens d'une séparation absolue entre ces deux éléments: dans la majorité des cas, le commerçant ne fait pas figurer sur ses livres les opérations qui intéressent sa fortune privée; par suite, celle-ci n'est pas mentionnée au bilan.

Examinons les conséquences que cette façon de faire est susceptible d'entraîner: d'une part, en ce qui concerne les tiers; d'autre part, vis-à-vis du commerçant lui-même.

1° En ce qui concerne les tiers, il est à remarquer que la question ne présente aucun intérêt lorsque le commerçant se trouve dans une situation prospère.

Seul le cas de faillite doit être envisagé. Mais, dans cette hypothèse, le droit des tiers se trouve sauvegardé, puisqu'ils ont un recours contre tous les biens du failli, y compris ses biens personnels.

L'inscription de ces derniers dans les livres de commerce n'ajouterait rien à la garantie des créanciers. Sans doute, on pourrait ainsi en suivre la trace plus facilement. Mais de deux choses l'une: ou bien il s'agit d'éléments de fortune constatés par des actes civils, et qu'il est par suite possible d'identifier: en fait, il en est ainsi dans la majorité des cas (achats et ventes d'immeubles, héritages, etc.); ou bien, les biens personnels ne donnent lieu à la constitution d'aucun acte, et ne voit-on pas que le commerçant désireux de les dissimuler se gardera bien de les faire figurer sur ses livres, de façon à s'en réserver sans risque la jouissance en cas de mauvaises affaires?

En d'autres termes, l'obligation de faire figurer la fortune privée dans les écritures commerciales n'ajoutera rien, en général, à la garantie des créanciers, ou sera facilement éludée par le commerçant malhonnête.

2° Vis-à-vis du commerçant lui-même, cette mesure présenterait plus d'inconvénients que d'avantages:

(a) D'une part, la séparation du patrimoine privé répond à un besoin de discrétion à l'égard du personnel: il n'est pas nécessaire de faire connaître à tous l'état de fortune du commerçant, sa situation de famille, la composition de ses biens propres.

(b) D'autre part, l'introduction de ces éléments personnels compliquerait souvent les écritures, et risquerait d'éta-

blir une confusion entre les résultats des transactions purement commerciales et des opérations privées. Il en résulterait des difficultés sérieuses en cas de cession de la maison de commerce, le cessionnaire n'ayant à envisager que les bénéfices provenant des actes commerciaux proprement dits.

(c) Enfin, cette obligation s'imposerait non seulement pour le commerçant isolé, mais bien davantage encore pour les sociétés, celles tout au moins entraînant la responsabilité indéfinie des associés: sociétés en nom collectif, sociétés en commandite simple, en ce qui concerne l'associé non commanditaire. Ce serait un obstacle sérieux à la constitution, de ce genre d'entreprises, dans lesquelles les associés n'apportent qu'une fraction déterminée de capital fixant la proportion des bénéfices à répartir. Lorsqu'une société nécessite, par exemple, un capital de 100,000 dollars apportés par parts égales par deux associés, on ne s'expliquerait pas que l'un d'eux soit tenu de faire figurer sur les livres une somme supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars, sans concourir à une répartition proportionnelle dans les bénéfices sociaux.

Les inconvénients que nous venons de signaler ont ainsi amené le commerçant à ne faire sur ses livres aucune mention des opérations étrangères aux capitaux commerciaux engagés, et à ne comprendre dans son bilan aucun des éléments composant sa fortune privée.

Il va sans dire toutefois que les opérations extra-commerciales pouvant donner lieu à des retraits ou à des mises de fonds dans l'exploitation, devront figurer dans la comptabilité de l'entreprise.

1° Les apports du commerçant en cours d'exercice provenant d'héritage, dots, ventes d'immeubles, etc.;

2° Les prélèvements personnels du commerçant, sans que celui-ci soit tenu d'en indiquer la destination, et sous réserve de la sanction prévue par l'article du Code de commerce déclarant banqueroutier simple le commerçant dont les dépenses personnelles sont jugées excessives ou qui a consommé de fortes sommes à des opérations fictives de bourse, etc.;

3° Les placements temporaires de capitaux momentanément disponibles (achats de titres, reports), qui seront réalisés lors des besoins de l'entreprise;

4° Les achats d'immeubles destinés à l'exploitation commerciale, etc.

Enfin, il est inutile d'ajouter que si le commerçant se dispense de faire figurer sur ses livres les opérations ne rentrant pas dans son commerce proprement dit, il agira sagement en consignnant celles-ci, ne fût-ce que pour son édification personnelle, dans une comptabilité privée régulièrement tenue.

AVIS AUX ÉPICIERIS.

Nous avons parmi nos lecteurs, un marchand établi depuis 35 ans à Drummondville et qui, soucieux des idées de progrès, n'a cessé d'améliorer constamment son magasin pour répondre aux exigences du public. Ayant agrandi son local, il l'a ingénieusement divisé en départements et a loué chaque emplacement à des particuliers qui en ont fait des succès. Parmi ces emplacements, il en reste un à louer, favorable à exploiter un petit commerce d'épicerie. La personne qui en prendrait charge profiterait naturellement de la clientèle de tout le magasin, de l'aménagement moderne dont il dispose et serait admirablement placée, étant à proximité du département de vaisselle et du bazar 5-10-15c. Le loyer est minime. Le commerçant qui profiterait de cette offre pourrait établir un commerce profitable, un épicier actif pourrait y établir avec succès une succursale de sa maison.

Pour tous renseignements on peut s'adresser à M. J.-N. Turcotte, à Drummondville, ou aux bureaux du "Prix Courant", 80 St-Denis, Montréal.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS

LA BANQUE D'EPARGNE.

Cette semaine a eu lieu l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, au bureau-chef, rue St-Jacques.

Le rapport annuel a été lu et adopté. Le conseil de direction pour 1915 se composera comme suit: l'hon. J. Ald. Ouimet, président; l'hon. Robert MacKay, vice-président; Richard Bolton, G. N. Moncel, Robert Archer, l'hon. Raoul Dandurand, l'hon. C. J. Doherty, Sir Lomer Gouin, Donald A. Hingston, Fred. W. Molson.

Voici les noms des actionnaires présents à l'assemblée: l'hon. J. Ald. Ouimet, l'hon. Robert MacKay, Richard Bolton, G. N. Moncel, Robert Archer, l'hon. Raoul Dandurand, l'hon. C. J. Doherty, Sir Lomer Gouin, D. A. Hingston, F. W. Molson, W. P. O'Brien, W. R. Miller, H. R. Hingston, J. Ibbotson, H. H. Judah, T. Bienvenu, H. G. Lajoie, N. F. Judah, E. L. Judah.

Voici quel était l'état des affaires de la Banque au 31 décembre dernier: Actif-espèces en caisse et dans les banques, \$4,227,975.99; obligations du Gouvernement Provincial, \$620,483.25; obligations de la cité de Montréal et autres débetures municipales et scolaires, \$14,461,136.43; autres obligations et débetures, \$1,372,676.40; valeurs diverses, \$227,000; prêts à demande et à courte échéance garantis par des valeurs en nantissement, \$8,512,289.97; fonds de charité, placé sur débetures municipales, approuvées par le Gouvernement Fédéral, \$180,000; immeubles de la Banque (bureau principal et quatorze succursales), \$475,000; autres titres, \$44,442.44. L'actif total se chiffre à \$30,121.48. Le passif total est de \$30,121,003.48 et se présente comme suit: Montant dû aux déposants, \$27,302,778.36; montant dû au receveur général, \$93,341.86; montant dû au Fonds de charité, \$180,000; montant dû à comptes divers, \$130,097.60; montant dû aux fonctionnaires: capital, \$1,000,000; fonds de réserve, \$1,350,000; profits et pertes, \$64,785.66.

Nos lecteurs trouveront dans une autre partie de ce numéro le détail du Rapport de la Banque d'Epargne.

LA CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY.

Le soixante-huitième rapport annuel de la Canada Life ne peut manquer de donner une grande satisfaction aux détenteurs de police et à ceux qui par leurs fonctions portent sur leurs épaules le poids des superbes résultats des opérations des années florissantes.

Au cours de l'année 7,059 offres d'assurances, formant une somme globale de \$17,051,685, furent reçues par la compagnie, mais comme 251 de ces offres n'étaient pas conformes aux usages de la compagnie, elles furent déclinées. Des polices furent établies en réponse à 6,624 des applications et les nouvelles assurances se chargeaient d'une somme de \$17,079,795. Les polices payées en conséquence durant les douze mois couvraient des assurances pour \$14,034,785. Le total des assurances en force s'élevait à \$157,407,170.

Les primes pour assurances, nouvelles ou de renouvellement, après déduction des paiements faits aux autres compagnies pour réassurances, se montaient à \$4,825,260, et les considérations pour annuités à \$764,690. Les revenus d'intérêt, comprenant les profits réalisés sur la vente de garanties, se montaient à \$2,844,386. Les revenus totaux de toutes sources étaient de \$8,438,071, soit une augmentation de \$343,185.41 de plus qu'en 1913, ce qui est fort remarquable avec les événements pénibles de l'année.

Les paiements aux détenteurs de polices et à leurs repré-

sentants pendant l'année, en règlement de réclamations pour décès, dotations échues, annuités, dividendes et valeurs au comptant pour polices résignées se montaient à \$3,362,483.99, soit une augmentation de \$484,467.88 de plus qu'en 1913. En outre, des prêts furent consentis aux détenteurs de police sur garantie de leur contrat de police avec la compagnie pour \$1,869,341. Les remboursements faits pendant l'année sur ce compte s'élevaient à \$742,508, ce qui donne une augmentation nette pour l'année de \$1,126,833.

L'actif total de la compagnie au 31 décembre s'élevait à \$56,103,841, soit une augmentation de \$3,942,046 au cours de l'année. Si l'on considère les paiements largement augmentés faits aux détenteurs de police pendant l'année passée, cette augmentation d'actif qui est un plus gros gain que celui de 1913, mérite d'être noté.

Le stock-capital payé de la compagnie est montré dans les obligations pour \$1,000,000 et le surplus pour \$6,198,988. Il est bon de rappeler qu'en 1900, les directeurs adoptaient une base très stricte d'évaluation de l'actif en fixant les obligations de polices et d'annuités.

Cette base fut réemployée et on trouve que la réserve de réassurance en résultant s'élevait à \$46,663,866, soit une augmentation de \$2,387,466 sur celle requise à la fin de 1913. Après avoir prévu à toutes les obligations par une réserve accidentelle de \$200,000 et après partage de \$1,317,773 entre les personnes appelées à une participation pendant 1914, le surplus net atteint \$6,198,988. Le surplus matériellement gagné pendant l'année s'élevait à \$1,533,484. Cela est une indication indéniable que la Canada Life a eu en 1914 une des meilleures années de sa longue et honorable histoire.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE.

La proclamation et l'installation des nouveaux officiers et conseillers.

La proclamation et l'installation des nouveaux officiers et conseillers de la Chambre de Commerce a eu lieu mercredi de cette semaine. A cette occasion, le président sortant de charge, M. Adélar Fortier, fit une revue très complète des travaux accomplis au cours de l'année qui vient de se terminer. Puis il invita le nouveau président à prendre son siège. M. Frank Pauzé, après s'être entouré de ses collègues de l'exécutif et du conseil, exposa dans les grandes lignes le programme qu'il entendait suivre pendant son terme d'office.

Après avoir demandé aux membres de la Chambre d'être assidus aux séances, M. Pauzé dit en substance:

Le président de la Chambre de Commerce peut difficilement, aujourd'hui surtout, tracer pour l'année qui vient un programme complet, précis, car tout dépend de la situation à laquelle nous aurons à faire face et des difficultés qui se présenteront, du fait de la guerre, dans la vie économique de notre pays.

Déjà depuis un an, les mouvements commerciaux se sont considérablement ralentis; aujourd'hui, dans certaines branches du commerce et de l'industrie, c'est l'arrêt complet. Nous ne saurions demeurer indifférents devant cette situation.

Saluons ceux des nôtres qui sont allés offrir leur vie sur les champs de bataille; mais n'oublions pas que ceux qui restent au pays sont chargés d'en maintenir la vie économique, surtout de stimuler la production, afin de satisfaire plus complètement aux besoins de la guerre et de récupérer plus rapidement les pertes et les sacrifices qu'elle nous aura coûtés.

L'excessive cherté de la vie, qui n'est qu'un symptôme du désordre économique, est souvent attribué aux monopoles

et aux entrepôts frigorifiques. C'est là par trop simplifier la question. Demandons-nous donc plutôt si nous avons fait produire à la terre tout ce qu'elle pourrait rendre sous l'action d'un travail intelligent et opiniâtre. Quand on voit le Canada, avant tout pays agricole, importer pour sa propre consommation, des denrées de première nécessité et qu'il pourrait facilement produire, n'est-on pas justifiable de conclure qu'il y a quelque chose qui ne va pas?

Je sou mets, Messieurs, qu'il est de notre devoir, en vue de la prospérité générale, de travailler à ce que cette année 1915 soit celle de l'agriculture. Lorsque nos frères reviendront blessés, exténués, des champs de bataille et que les coffres publics auront été vidés par de généreuses contributions, il faudra qu'au pays il y ait du pain dans la huche, de l'espoir et de l'énergie dans les coeurs. Il faut donc que toutes nos forces réunies impriment un nouvel essor au Canada et l'engagent définitivement dans la voie de la prospérité réelle, basée sur le labeur et l'industrie de chacun, et dont chacun recevra sa juste part.

Le discours-programme du nouveau président fut hautement apprécié des membres de la Chambre; chacun d'eux eut vite fait de reconnaître que M. Pauzé a parfaitement compris les besoins de la situation actuelle.

La Chambre a ensuite adopté à l'unanimité une vote de félicitations à l'adresse de l'honorable P. E. Leblanc, l'un de ses membres, à l'occasion de sa nomination au poste très élevé de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Sur proposition de M. J. Filiatrault, la Chambre a aussi adressé ses sympathies à M. C. H. Catelli et à sa famille à l'occasion de la mort de l'une de ses filles.

M. Emile Rolland proposa ensuite un vote de remerciements au officiers sortant de charge, et la séance fut levée.

Les vingt conseillers élus sont les suivants: M. J.-B. Baillargeon, M. Arthur Berthiaume, M. J.-N. Cabana, M. A.-L. Caron, M. J.-N. Chevrier, M. Joseph Daoust, M. J.-E.-C. Daoust, M. Alexandre Desmarteau, M. L.-C. De Tonnancour, M. Joseph Ethier, M. A.-P. Frigon, M. Léon Gagné, jr., M. J.-O. Labrecque, M. A.-S. Lavallée, M. Arthur Léger, M. C.-E. Martin, M. Duncan McDonald, M. Alphonse Renaud, M. Emile Rolland, M. Eugène Tarte.

INCORPORATION D'UNE COMPAGNIE.

"Boileau, Limitée."

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des Compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres-patentes en date du 23 janvier 1915, constituant en corporation MM. J. D. Boileau, épicier, Arthur Sarrazin, épicier, Aimé Boileau, prêtre, de St-Jean, P.Q., Mme Rose-Anna Boileau, mariée en séparation de biens avec M. Arthur Sarrazin, M. Léandre Normandeau, commis-épicier, dont quatre de Montréal, dans les buts suivants :

Acheter, posséder, détenir, exploiter, développer, vendre, transporter et louer des terres, des terrains, des carrières, des pouvoirs d'eau, de l'énergie électrique, dans le district de Montréal, des aqueducs, fils de transmission, transbordeurs aériens, chemins de fer ou voies d'évitement, construction de digues ou d'usines, machineries, matériel roulant, patentes, marques de commerce, publications, journaux, revues, droits d'auteur de toutes sortes, le tout sur les propriétés de la compagnie ou toute autre propriété là où elle aura obtenu la permission de ce faire des propriétaires, de faire le commerce de tous matériaux, marchandises de toutes sortes, propriétés mobilières et immobilières, de les hypothéquer, les échanger, construire et améliorer, et de faire en particulier toutes les affaires se rapportant à cet objet;

D'acheter, posséder, vendre une licence de magasin en détail ou en gros, pour la vente des liqueurs enivrantes, de

faire l'embouteillage de toutes boissons et liqueurs et le commerce de liqueurs enivrantes en général, le tout en conformité avec la Loi des Licences de la Province de Québec;

Faire les affaires qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être convenablement conduites en rapport avec toutes affaires ci-dessus spécifiées, et propres, directement ou indirectement, à augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

Acquérir ou assumer les affaires, biens et obligations, en tout ou en partie, de toute personne ou compagnie, faisant toutes affaires que la compagnie est autorisée à faire ou possédant des biens propres aux fins de cette compagnie, et les payer en actions du capital-actions de la dite compagnie;

Prendre ou acquérir autrement et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant toutes affaires capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie;

Vendre, louer les biens, droits, franchises et entreprises de la compagnie ou toute partie d'iceux, ou en disposer autrement, pour telle considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour actions, débetures, obligations ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Se consolider ou s'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables, en tout ou en partie, à ceux de cette compagnie, et entrer en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec toute personne, société ou compagnie faisant ou engagée à faire ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions ou garanties de toute telle compagnie, et les engager, vendre, détenir, émettre ou émettre de nouveau avec ou sans garantie du principal et intérêts, ou en faire le commerce autrement;

Acheter, louer ou acquérir autrement, détenir ou posséder tous ou aucun des biens, franchises, clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toute personne ou société ou par toute compagnie ou compagnies faisant ou formées pour faire toutes affaires semblables à celles que cette compagnie est autorisée à faire et les payer en tout ou en partie en argent, ou en tout ou partie en actions acquittées de la compagnie, ou autrement, et assumer les obligations de toutes telles personne, société ou compagnie;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets promissoires, lettres de change, mandats et tous autres instruments négociables et transférables;

Faire des avances en argent aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des contrats par toutes telles personnes;

Rémunérer par paiement en argent, stock, obligations ou en aucune autre manière toutes personne ou personnes ou corporation ou corporations pour services rendus ou devant être rendus en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le paiement d'aucune des actions du capital-actions de la compagnie, ou de toutes débetures ou autre garanties de la compagnie ou dans ou au sujet de la formation ou avancement de la compagnie ou de la conduite de ses affaires;

Faire toutes telles choses en rapport ou utiles à l'acquisition des susdits objets sous le nom de "Boileau, Limitée", avec un capital social de vingt mille dollars (\$20,000) divisé en quatre cents (400) actions de cinquante (50) dollars chacune.

Le siège d'affaires de la Compagnie sera à Montréal.

Daté au bureau du secrétaire de la province ce 23 janvier 1915.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

Le Marché de l'Alimentation

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

Futures cotations:

	Ouverture	Haut	Bas	Fermeture
Blé—				
Mai	\$1.57	\$1.66	\$1.56¾	\$1.59¼
Juillet	1.41	1.41¾	1.37¼	1.38¾
Mais—				
Mai	.82¼	.83¾	.80	.81
Juillet	.84½	.85	.82½	.82¾
Avoine—				
Mai	.60½	.61¾	.59¼	.60
Juillet	.57¾	.59	.56¾	.57¼

Cotations au comptant:

Blé. — No 2 rouge, et No 2 hard, \$1.58 à \$1.65.
 Mais. — No 4 jaune, 74c à 76c; No 4 blanc, 75½c à 76c.
 Avoine. — No 3 blanche, 58¼c à 52½c; No 4 blanche, 57¼c à 59¼c.
 Seigle. — No 2, \$1.39.
 Orge. — 81c à 89c.
 Grains de mil. — \$5.50 à \$7.00.
 Trèfle. — \$12.50 à \$15.00.

CEREALES.

Blé No 1 Northern	0.00	1.70
Avoine No 2 C.W., très rare	0.70	0.74
Avoine No 3 C.W.	0.00	0.71
Orge No 3 C.W.	0.00	0.81
Orge No 4	0.00	0.79
Avoine No 2 blanche	0.65	0.66
Avoine No 3 blanche	0.64	0.65

LE MARCHÉ DE LA FARINE.

Patentes du printemps:

Royal Household	2 sacs	8.10
Five Roses	2 sacs	8.10
Glenora	2 sacs	7.60
Harvest Queen	2 sacs	7.60

Fortes à Boulanger:

Bakers Special	2 sacs	7.40
Manitoba S. B.	2 sacs	7.00
Keetoba	2 sacs	7.40
Montcalm	2 sacs	7.40

Patentes d'Hiver:

Straight rollers	2 sacs	5.40
Hurona (à pâtisserie)	2 sacs	8.10
A	2 sacs	7.60

Farine de blé-d'Inde, blanc pour boulangers	2 sacs	5.30
Farine de blé-d'Inde pour engrais	2 sacs	4.10

Farine d'avoine:

Avoine roulée, sac de 80 lbs.	6.59
Avoine roulée, baril	7.55

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROU-

LEE.

Nous cotons:

Issus de blé:

Son Man., au char, tonne	26.00
Gru Man., au char, tonne	28.00
Middlings d'Ontario, au char, tonne	29.00
Moulée pure, au char	33.00 36.00
Moulée mélangée, au char	28.00 35.00

FOIN PRESSE ET FOURRAGE.

Nous cotons:

Foin No 1, pour livraison immédiate	19.00	19.50
Très bon, No 2	18.50	19.00
No 2	16.50	17.00

FROMAGE—BEURRE—OEUF

Montréal

Prix vendants aux épiciers

Fromage doux	18c
Fromage fort, blanc, à la meule au morceau	19c 20c
Fromage Oka, rare	26c
Beurre, choix	32c
Beurre, choix, en bloc d'une livre	32½c
Oeufs No 1	27c
Oeufs choisis	30c
Oeufs frais en boîtes de carton d'une douzaine	36c
Les oeufs frais, très rares.	

FROMAGES IMPORTES

Bonne demande.
 On cote le fromage de Gruyère: Fromage entier, 175 lbs, 33c; au morceau, 35c.
 Le fromage de Roquefort se vend 35c la livre et le Limbourg, 24c la livre.
 On cote encore:
 Gorgonzol lb. 0.28
 Edam doz. 10.00

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

Produits de l'érable. — On cote les prix suivants:
 Pur sirop d'érable, boîte de 8 lbs. 85c
 Pur sirop d'érable, boîte de 10 lbs. 95c à 1.00
 Pur sirop d'érable, boîte de 11 lbs. 1.25
 Pur sucre d'érable, la lb. 9c à 10c
 Miel. — On cote les prix suivants:
 Miel blanc, trèfle 16c à 17½c
 Qualités brunes 14½c à 15c
 Blanc extrait 12c à 12½c
 Miel sarrazin 6½c à 7½c
 Fèves. — On cote les prix suivants:
 Fèves triées à la main, le boisseau 2.95 à 3.00
 Choix 1-pound pickers 2.70 à 2.75
 Three-pound pickers 2.50 à 2.55
 Volailles. — On cote les prix suivants:
 Dinde fraîchement tuée, la lb. 18c à 20c
 Dinde conservée au froid, lb. 17c à 19c
 Poulet, la lb. 12c à 15c
 Canard, la lb. 12c à 14c
 Oie, la lb. 10c à 12c
 Poule, la lb. 10c à 12c
 Pommes de terre. — Le commerce des pommes de terre est calme par suite de la demande limitée et les lots de chers des Montagnes Vertes se cotent 52½c le sac, ex-voie, et dans le commerce de gros, de 65c à 70c le sac, ex-magasin.

MARCHE A PROVISION.

Porcs vivants, lots de choix, \$8.25 à \$8.40 les 100 lbs. pesés hors chers; porcs apprêtés, fraîchement tués des abattoirs, \$11.50 à \$11.75 les 100 lbs.; porcs apprêtés à la campagne, poids légers, \$10.25 à \$10.50 les 100 lbs.; porcs apprêtés à la campagne, poids lourds, \$9.00 à \$9.25 les 100 lbs.; jambon, poids moyen, 16c à 17c la lb.; bacon pour breakfast, 18c à 19c la lb.; bacon de choix Windsor, 21c à 22c la lb.; bacon Windsor désossé, 23c à 24c la lb.; saindoux, qualité "Pure Leaf", 13c la lb. en seaux de 20 lbs. en bois; saindoux, qualité "Pure Leaf",

12½c la lb. en seaux de 20 lbs. en fer-blanc; saindoux composé, 10c la lb. en seaux de 20 lbs. en bois; saindoux composé, 9½c la lb. en seaux de 20 lbs. en fer-blanc.

LA SITUATION:

Par suite d'achats faits en vue d'une hausse des prix, les affaires en général sont très bonnes.

SUCRES

Extra granulé, sac, les 100 lbs.	6.80
Extra granulé, brl., 5 x 20, 100 lbs.	6.85
Extra ground, baril, les 100 lbs.	7.20
Extra ground, bte 50 lbs., 100 lbs.	7.40
Extra ground, ½ bte 25 lbs., 100 lbs.	7.60
No 1 Yellow, baril, les 100 lbs.	6.45
No 1 Yellow, sac, les 100 lbs.	6.40
Powdered, bte 50 lbs., les 100 lbs.	7.15
Powdered, bte 50 lbs., les 100 lbs.	7.10
Paris Lumps, ½ bte 25 lbs., 100 lbs.	7.80
Crystal Diamond, bte 100 lbs.	7.55
Crystal Diamond, ½ bte, 50 lbs., les 100 lbs.	7.65
Crystal Diamond, ¼ bte, 25 lbs., les 100 lbs.	7.85
Crystal Diamond, Domino, 20 cartons, 5 lbs., les 100 lbs.	8.15
Sucres bruts cristallisés, lb.	0.06
Sucres bruts non cristallisés, lb.	0.05½

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

Très bonne demande.
 Barbade, choix, tonne 0.38 0.38 0.41
 Barbade, tierce et quart. 0.41 0.41 0.44
 Barbade, demi quart. 0.43 0.43 0.46
 Mélasse, fancy, tonne 0.40 0.40 0.43
 Mélasse, fancy, tierce et quart 0.43 0.43 0.46
 Mélasse, fancy, ½ quart. 0.45 0.45 0.48
 Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

LARD AMERICAIN

1ère qualité, le quart	30.50
2ème qualité, le quart	26.00

SAINDOUX

Bonne demande.		La lb.
Saindoux pur, en tinette	0.12½	
Saindoux pur, en seau	2.50	
Saindoux pur, cse de 10 lbs.	0.13	
Saindoux pur, cse de 5 lbs.	0.13½	
Saindoux pur, cse de 3 lbs.	0.13½	

FARINES ET PATES ALIMEN- TAIRES

Pâtes alimentaires

Bonne demande.	
Nous cotons:	
Arrow root, boîte de 7 lbs.	0.13
Farine Five Roses, quart.	9.25
Farine Five Roses, sac	4.50
Farine Household, art.	9.25
Farine à pâtisserie Océan, quart.	8.60
Far. d'avoine granulée, sac	3.90
Far. d'avoine standard, sac	3.90
Far. d'avoine fine, sac	3.90
Farine d'avoine roulée, brl.	7.40
Farine d'avoine roulée, sac	3.60
Far. de blé-d'Inde, sac	2.40
Farine de sarazin, le sac	3.25
Banner, Saxon et Querker	
Oats, et Ogilvie, caisse	0.00 4.25

Progressez avec Nous

Les épiciers clairvoyants qui sont à l'affût de toute véritable opportunité et qui ont pressé la vente du célèbre aliment de blé et d'orge, **Grape-Nuts** ont vu leur vente augmenter.

Grape-Nuts

est fraîchement emballé dans du papier parcheminé et est facile à manier de votre rayon au panier du client.

Grape-nuts permet de bons profits ; il y a toujours à faire pour vous, en tout temps, et notre annonce très étendue et continuelle fait son effet sans arrêt, nuit et jour, conduisant des clients à votre magasin.



Progressez avec Nous

"There's a Reason"

"Il y a une Raison"

CANADIAN POSTUM CEREAL COMPANY, LTD., WINDSOR, ONT., CANADA.

Cream of wheat, cse	0.00	5.75	Graine de lin non moul.	"	0.03½	0.04½	Riz Patna. sacs de 112 lbs.,		
Fécule de maïs, 1e qité, lb.	0.00	0.07½	Graine de lin moulue	"	0.06	0.07	suivant qualité	lb.	0.05½ 0.06½
Fécule de maïs, 2e qité, lb.	0.00	0.06½	Graine de chanvre	"	0.07½	0.08	Riz Carolina		0.09 0.10
Fécule de pommes de terre,			Macis moulu	"	0.00	0.75	Riz moulu		0.00 0.06
qrts de 1 lb., doz.	0.00	1.50	Mixed spices moulues	"	0.00	0.25	Riz soufflé (puffed) cse de		
Vermicelle, macaroni et			Muscade moulue	"	0.00	0.50	36 paquets de 2 pintes	0.00	4.25
spaghetti Canadiens btes			Muscade	"	0.20	0.35	Riz décortiqués au Canada:		
de 5 lbs., lb.	0.00	0.06½	Piments (clous ronds)	"	0.00	0.12	Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b.		
En vrac	0.00	0.06½	Poivre blanc rond	"	0.28	0.29	Montréal.		
Paquets de 1 lb.	0.00	0.07	Poivre blanc moulu	"	0.00	0.30	Qualité B, sac 250 lbs.	0.00	3.50
Nouillettes aux oeufs:			Poivre noir rond	"	0.19	0.22	Qualité C, sac 100 lbs.	0.00	3.60
Paquets de ½ lb., lb.	0.00	0.07½	Poivre noir moulu	"	0.00	0.22	Sparkle	0.00	5.85
Spaghetti. pâtes assorties:			Poivre de Cayenne pur	"	0.00	0.28	India Bright (sac de 100 lbs.)	0.00	3.65
alphabets, chiffres, ani-			Whole pickle spice	"	0.16	0.20	Lustre	0.00	3.75
maux nouilles, coudes,			Sel fin en sac	"	0.00	1.35	Polished Patna	0.00	5.15
importés en vrac	0.00	0.09½	Sel fin en ¼ de sac	"	0.00	0.40	Pearl Patna	0.00	5.35
En paquets de 1 lb.	"	0.00	Sel fin, quart, 3 lbs.	"	0.00	3.30	Imperial Glacé Patna	0.00	5.65
Tapioca pearl, en sac,	"	0.05½	Sel fin, quart, 5 lbs.	"	0.00	3.20	Crystal Japan	0.00	5.85
Tapioca seed, en sac,	"	0.05½	Sel fin, quart, 7 lbs.	"	0.00	3.10	Snow Japan	0.00	6.05
Sagou	"	0.05½	Sel fin, en quart de 280 lbs.	"	0.00	1.85	Ice Drips Japan	0.00	6.20
VINAIGRE			Ordinary fine		0.00	1.85	FRUITS SECS		
Nous cotons. prix nets:			Fine		0.00	2.10	Assez bonne demande.		
Bollman cruches paillées, 4			Dairy		0.00	2.25	Nous cotons:		
gall. imp. cruche	0.00	2.50	Cheese		0.00	2.35	Dattes et figues:		
Domestique triple. cruches			Gros sel, sac		0.80	0.85	Dattes en vrac	1 lb.	0.00 0.06
naillées, 4 gal. imp. cruche	0.00	1.40	Légumes secs.				Dattes en pqts de	1 lb.	0.00 0.07½
118 grains (proof), le gall.	0.00	0.20	Nous cotons:				Raisins de Corinthe.		La lb.
EPICES PURES, GRAINES ET SEL			Orge mondé (pot), sac	0.00	3.25		Corinthe Filiatras, en vrac	0.00	0.07½
Bonne demande courante.			Fèves blanches, Can., lb.	0.05½	0.05½		Corinthe Filiatras, en car-		
Nous cotons:			Orge perlé, sac	5.25	6.00		tons, 1 lb.	0.07½	0.08
Allspice, moulu	lb.	0.00	Fèves jaunes, minot	0.00	3.00		Raisins de Malaga.		Lb.
Anis	"	0.00	Lentilles rouges, par sac, lb.		manquent		Connaisseur, la bte		2.60
Clous de girofle moulu	"	0.00	Lentilles vertes, par sac		manquent		Extra Dessert, la bte		3.60
Cannelle en mattes	"	0.18	Pois verts, No 1	"	0.05	0.05½	Extra paquets, la bte		4.00
Clous de girofle entiers	"	0.20	Pois cassé, le sac	"	0.05½	0.06	Royal, la bte		4.25
Clous de girofle entiers	"	0.00	Blé-d'Inde à soupe, cassé,				Impérial, la bte		5.50
Chicorée canadienne	"	0.12	le sac	0.00	3.25		6 Couronnes, pqts, la bte		5.80
Colza	"	0.07	RIZ				Excelsior, la bte		6.00
Crème de tartre	"	0.00	La demande est bonne.				Raisins Sultana.		Lb.
Gingembre en racine	"	0.17	Nous cotons:				Cartons, 1 lb.	0.11½	0.13½
			Riz importés:				En vrac	0.09	0.10½

Raisins de Valence.	Lb.
Valence fine off Stalk, btes de 28 lbs.	0.08½ 0.08½
Valence Selected, btes de 28 lbs.	0.08½ 0.09
Valence Layers, 4 cour., btes de 28 lbs.	0.09 0.09½
Raisins de Californie.	Lb.
Epépinés, paq. 1 lb., fancy	0.00 0.10
Epépinés, paq. 1 lb., choix	0.00 0.09½
Noix et Amandes.	Lb.
Amandes Tarragone	0.18½ 0.19½
Amandes Valence écalées	0.36 0.38
Cerneaux	0.30 0.32
Avelines	0.14 0.15
Noix de Grenobles Mayette	manquant
Noix Marbot	0.14 0.15
Noix du Brésil	0.13½ 0.14½
Noix de coco râpées, à la lb.	0.18½ 0.22
Noix Pécan polies	0.18 0.19
Noix Pécan cassées	0.00 0.55
Peanuts rôties, Coon	0.08½ 0.09
Peanuts rôties, G.	0.09 0.09½
Peanuts rôties, Bon Ton	0.11½ 0.12
Fruits évaporés.	Lb.
Abricots, boîte 25 lbs.	0.00 0.15
Pêches, boîtes 25 lbs.	0.00 0.09½
Poires, boîte 25 lbs.	0.00 0.13
Pommes tranchées, évaporées btes de 50 lbs.	0.08 0.08½
Pelures de fruits.	Lb.
Citron	0.12½ 0.13
Citronnelle	0.19 0.20
Orange	0.12½ 0.13
Pruneaux de Californie	La lb.
Boîtes de 25 lbs.	
30/40	0.14
40/50	0.13
50/60	0.12
60/70	0.11½
70/80	0.10½
80/90	0.10
90/100	0.09½

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes.

Nous cotons:		No 1	No 2
Asperges (Pointes), 2 lbs.		2.25	3.25
Asperges entières can., 2 lb.		0.00	2.25
Asperges Californie, 2½ lbs.		0.00	3.45
Betteraves tranchées, 3 lbs.		0.00	1.32½
Blé d'Inde 2 lbs.		0.92½	0.95
Blé d'Inde en épis gal.		4.50	4.52½
Catsup, bte 2 lbs.		0.00	0.65
Catsup au gal.		0.00	5.00
Champignons hôtel, boîte		0.15	0.16
Champignons, 1er choix		0.20½	0.21
Champignons, choix, btes		0.18½	0.19½
Choux de Bruxelles imp.		0.17	0.18
Choux-fleurs 2 lbs.		0.00	1.05
Citrouilles 3 lbs.		0.00	0.92½
Citrouilles gal.		2.30	2.32½
Epinards gal.		0.00	4.52½
Epinards 2 lbs.		0.00	1.12½
Epinards 3 lbs.		0.00	1.77½
Epinards imp. bte		0.13	0.14
Fèves Golden Wax 2 lbs.		0.02½	0.95
Fèves Vertes 2 lbs.		0.92½	0.95
Fèves de Lima 2 lbs.		1.20	1.22½
Flageolets importés bte		0.16	0.17
Haricots verts imp. bte		0.14	0.18½
Macédoine de légumes bte		0.14½	0.15½
Marinades en seau, 5 gal.		0.00	2.75
Petits pois imp. moyens, bte		0.00	0.13
Petits pois imp. mi-fins, bte		0.00	0.13
Petits pois imp. fins. bte		0.16	0.17
Petits pois imp. ext. fins. bte		0.17	0.18
Petits pois imp. surfins. bte		(manquant)	
Pois Can. English Garden		0.92½	0.95
Pois Can. Early June		0.95	0.97½
Succotash 2 lbs.		1.00	1.10
Tomates, 3 lbs., doz.		0.97½	1.00
Tomates, gall.		2.90	2.92½
Truffes, ½ boîte		5.00	5.40

Conserves de fruits.	
Très bonne demande.	
Par doz., groupe No 1 No 2	
Ananas coupés en dés, 1½ lb.	0.00 2.50
Ananas importés 2½ lbs.	2.75 3.25
Ananas entiers (Can.) 3 lb.	0.00 2.50
Ananas tranchés (Can.) 2 lb.	0.00 1.95
Ananas râpés (emp. Can.) 2 lbs.	0.00 1.50
Cerises rouges sans noyau, 2 lbs.	1.92½ 1.95
Fraises, sirop épais, 2 lbs.	2.15 2.17½
Framboises, sirop épais, 2 lbs.	0.00 1.97½
Gadelles rouges, sirop épais, 2 lbs.	0.00 1.45
Gadelles noires, sirop épais, 2 lbs.	0.00 1.45
Groseilles, sirop épais, 2 lbs.	0.00 1.45
Marinades can. 1 gal.	0.00 0.80
Olives, 1 gal.	1.27½ 1.70
Pêches jaunes 2 lbs.	0.00 1.67½
Pêches 3 lbs.	0.00 2.12½
Poires (Bartlett) 2 lbs.	1.55 1.57½
Poires 3 lbs.	2.05 2.07½
Pommes 3 lbs.	0.00 1.10
Mûres, sirop épais lbs.	0.00 1.95
Pommes Standard gal.	2.25 2.75
Prunes Damson, sirop épais, 2 lbs.	1.10 1.15
Prunes Lombard, sirop épais, 2 lbs.	1.02½ 1.05
Prunes de Californie, 2½ lb.	0.00 2.74
Prunes Greengage, sirop épais 2 lbs.	1.10 1.12½
Rhubarbe Preserved, 2 lbs.	0.00 1.55
Cerises blanches doz.	0.00 2.25
Cerises noires doz.	0.00 2.40
Framboises doz.	0.00 2.00
Mûres doz.	0.00 2.40
Gadelles rouges doz.	0.00 2.40

Conserves de poissons.

Très bonne demande.

Nous cotons:		No 1	No 2
Anchois à l'huile (suivant format) doz.		2.25	6.10
Caviar ½ lb. doz.		5.15	5.25
Caviar ¼ lb. doz.		10.00	10.25
Crâbes 1 lb. doz.		3.75	3.00
Crevettes en saumure, 1 lb.		0.00	1.75
Crevettes sans saum. 1 lb.		0.00	1.80
Finnan Haddies, doz.		1.35	1.40
Harengs frais, importés, doz.		1.20	1.25
Harengs marinés, imp. " 1.60		1.65	
Harengs aux Tom., imp. " 0.00		1.75	
Harengs kippered, imp. " 0.00		1.75	
Harengs canadiens kippered 0.95		1.00	
Harengs canadiens, sauce tomates 0.95		1.00	
Homards, bte h., 1 lb. " 5.80		5.90	
Homards, bte plate, ½ lb. " 3.05		3.07½	
Homards, bte plate, 1 lb. " 5.85		5.95	
Huitres (solid meat) 5 oz. doz.		0.00	1.40
Huitres (solid meat), 10 oz. doz.		0.00	2.00
Huitres 1 lb.		0.00	1.50
Huitres 2 lbs.		0.00	2.45
Maquereau, tin 1 lb., la doz.		1.00	1.05
Morue No 2 lb. (manque)			
Morue No 1 en quart lb.		0.04	0.05
Royaux aux truffes et aux achards bte		0.17	0.18
Sardines can. ½ bte. cse		4.00	4.25
Sardines françaises, ½ btes		0.17½	0.32
Sardines françaises, ¼ btes		0.23	0.51
Sardines Norvège, ¼ bte		0.00	11.00
Sardines sans arêtes 1400		0.24	0.25
Saumon Labrador, 100 lbs.		0.00	8.50
Saumon Cohoes, Rraser			

River, 1 lb.	0.00	1.70
Saumon rouge:		
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, ½ lb., doz.	1.55	1.57½
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1 lb., doz.	2.70	2.72½
Saumon rouge Sockeye, (Rivers' Inlet), bte haute, 1 lb. doz.		2.40
Saumon rouge du printemps, bte haute, 1 lb. doz.	0.00	2.00
Saumon Humpback, 1 lb. doz.	0.00	1.25
Truite des mers, 100 lbs.	0.00	7.00
HARENGS DU LABRADOR		
Quarts	0.00	5.75
½ Quarts	0.00	3.25
PAPIER D'EMBALLAGE		
Papier Manille en rouleaux	0.03	
Papier brun en rouleaux	0.02½	
Le papier Manille 13 x 17 est coté 20c.		
SAVON DE CASTILLE		
Le savon de Marseille en morceaux se vend \$5.00 la caisse et de 11½c à 12c la livre, poids net, blanc ou marbré.		
GRAISSE A ROUES		
On cote:		
Graisse Impérial, en lots de grosse	doz.	0.57½
Caisse de 4 doz.	"	0.60
Graisse au mica:		
Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.) doz.		0.90 0.95
Boîtes de 3 lbs. (par doz.) doz.		2.25
HUILE D'OLIVE		
Nous cotons:		
Huile Loublon:		
Pintes	0.00	2.25
Chopines	0.00	1.20
¼ chopines	0.00	0.60
L'huile d'olive Barton et Guestier est cotée:		
Qrts.	0.00	8.75
Pts.	0.00	9.75
½ Pts.	0.00	10.75

BOUGIES, CIERGES ET HUILES DE SANCTUAIRE

Nous cotons:	
B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.:	
6 à la lb.	lb. 0.00 0.07½
12 à la lb.	" 0.00 0.10
B. Paraffine, 6 à la lb.	0.08 0.09
B. Paraffine, 12 à la lb.	0.08½ 0.09½
B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12	0.00 0.16
B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8	0.16 0.17
Cierges approuvés lb.	0.00 0.37½
Huile de 8 jours, gallon	1.50 1.60
FRUITS VERTS ET LEGUMES.	
Oignons, les 100 lbs.	2.40
Oignons, ¼ cse, \$1.25, la cse	3.50
Betteraves, la poche	0.85
Patates, le sac	0.75
Navets, la poche	0.85
Oranges Navels, la cse	3.25
Citrons, la cse, size 420	5.50
Pommes Spy No 1	4.50
Pommes Spy No 2	4.00
Atocas, le gallon	0.40
Pommes Russet	3.50 4.00
Pommes Granning	3.50 4.00
Pommes Baldwin	3.50 4.00

THES

Thés du Japon et plus.	20c 24c
Gunpowder, Common Pinz Suez	16c
Pea Leaf, selon apparence	20c 28c
Young Hyson, seconds	14½c
Young Hyson, firsts	19c
Ceylan, Green Young Hyson	27c
Orange Pekoe	26c 28c
Thés Noirs Ceylan, Pekoe Sou	20c
Pekoe	23c

EPINGLES A LINGE

Epingles ordinaires:	
Boîtes de 5 grosses, la bte	0.85

Epingles à ressort:
Boîtes de 2 grosses, la bte 0.00
MECHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES

Nous cotons:
Mèches No 2 lb. 0.22
Mèches No 2 " 0.15
Mèches No 0 " 0.12
Brûleurs No 2 doz. 0.85
Brûleurs No 1 " 0.65
Brûleurs No 0 " 0.65
Brûleurs, dessus verre (A) " 1.65
Brûleurs, dessus verre (B) " 1.00
Cheminées (climax) No 2 " 0.65
Cheminées (climax) No 1 " 0.45
Cheminées (climax) No 0 " 0.45
Cheminées (Bonanza) No 2 " 0.95
Cheminées (Bonanza) No 1 " 0.75

HUILE DE PETROLE

Nous cotons:
Pratt's Astral Oil gal. 0.20
Standard Acme " 0.16½

HUILE DE COTON

Nous cotons:
Au baril 0.85 1.00

PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES

Nous cotons:
Acide borique, bris de 336 lbs., lb. 0.10
Alun, barils de 336 lbs. " 0.03
Alun, barils de 112 lbs. " 0.03½
Arcanson, lb. 0.03½
Blanc de céruse, bris de 336 lbs. 0.60
Bois de campêche, pqt de ¼ lb. 0.03½
100 lbs. 0.65
Borax en cristaux, bris de 336 lbs. lb. 0.06 0.07
Boules à mites " 0.00 0.05
Camomille " 0.00 0.75
Campêche (Extrait de)

boîtes de 12 lbs. " 0.00 0.13½
btes 24 lbs., pqt. 1 lb. " 0.13½ 0.14
Camphre, la livre 0.00 1.25
Carbonate d'ammoniaque.
brs 112 lbs., 4 lbs. 0.15 0.20
Cire blanche " 0.40 0.45
Couperose, brs 370 lbs. " 0.02 0.03
Crème de tartre lb. 0.60
Gélatine rouge en feuilles " 0.70
Gélatine blanche en feuilles " 0.45
Gélatine Knox en feuille, doz. 0.00 1.50
Gomme arabique lb. 0.00 0.30
Houblon pressé " 0.00 0.25
Lessive commune doz. 0.35
Lessive commune grosse 3.75
Paraffine pour cierges, lb. 0.10 0.12
Plâtre à terre, sac 100 lbs., sac 0.70
Poudre insecticide lb. 0.00 0.50
Résine blanche " 0.03 0.04½
Résine G., suiv. quant. " 0.00 0.03½
Salpêtre en cristaux, brs 112 lbs. lb. 0.07 0.08
Sel à Médecine " 0.03½ 0.05
Soda à pâte, 112 lbs. 0.00 1.90
Soda à laver:
Sacs et brs. 0.75 0.95
Soude caustique en mor. lb. 0.00 3.00
Soufre en bâtons, brs 336 lbs. lb. 0.04 0.05
Vitriol, brs. 0.07 0.08
Soufre moulu, sacs 112 lbs. 0.03 0.04
Tourteaux de lin moulu, sac 1.60 1.70

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons: \$0.90 à \$1.50 le gallon.
Bouteilles carrées de 16 onces, \$3.00 la douzaine; chopines, \$1.90 la douzaine; ¼ chopines, \$1.20 la douzaine.

HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE

Nous cotons au quart, par livre, 9¼ le gallon, \$1.25, en estagnon, par livre, 9c à 10c.

VASELINE

Nous cotons:
"Bleu Seal"
Blanche No 1 grosse 10.00
Blanche No 2 " 9.20
Jaune No 1 " 6.72
Jaune No 2 " 4.40

HUILE DE CASTOR

Nous cotons: Grosse Doz.
Bouteilles de 1 oz. 3.60 0.35
Bouteilles de 3 oz. 6.25 0.55
Bouteilles de 2 oz. 5.00 0.45
Bouteilles de 4 oz. 7.25 0.65

PLATS EN BOIS

Nous cotons:
Carrés de ¼ lb., crate 500 0.00 0.95
Carrés de 1 lb., crate 500 0.00 1.00
Carrés de 2 lbs., crate 500 0.00 1.15
Carrés de 3 lbs., crate 500 0.00 1.40
Carrés de 5 lbs., crate 250 0.00 0.85

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:
Cuvette No 0, la doz. 11.00
Cuvette No 1, la doz. 9.50
Cuvette No 2, la doz. 8.00
Cuvette No 3, la doz. 7.00

BALAIS

Nous cotons:
A longs manches 2.50
Avec manches ordinaires La doz.
3 cordes 2.40
4 cordes 2.60
5 cordes 3.40
D'enfant, 2 cordes 0.00 1.10
D'enfant, 1 corde 0.00 0.85
Manches de faubert (mop), doz. 1.20

PEAUX VERTES

Boeuf inspecté No 1 0.00 0.20
Boeuf inspecté No 2 0.00 0.18
Boeuf inspecté No 3 0.00 0.18
Veau 0.00 0.15
Agneau, chaque 0.00 0.75

Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal.... 22	Cane Wm. & Sons Co. Ltd.. 5	Garand, Terroux & Cie.... 28	Montbriand, L. R..... 28
Baker & Co. (Walter)..... 8	Caron L. A..... 28	Gillett Co. Ltd., [E. W.] 12	Montreal-Canada Ass. Co.. 22
Banque d'Epargne..... 25	Church & Dwight..... 7	Gonthier & Midgley..... 28	Mott, John P., & Co..... 8
Banque de Montréal..... 24	Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce 23	Gouvernement Provincial.. 10	Nicholson File..... 30
Banque d'Hochelega..... 24	Clark, Wm... 8	Grand Trunk Railway.... 11	Nova Scotia Steel Co..... 30
Banque Nationale..... 24	Connors Bros..... 12	Gunn, Langlois & Cie..... 7	Palmer John Co., Limited.. 11
Banque Molson..... 24	Continental Bag & Paper Co 7	Hall Coal [Geo]..... 28	Prêt Immobilier Limitée... 8
Banque Provinciale..... 24	Cottam Bart..... 28	Hamilton Cotton Co..... 30	Prévoyants du Canada, (Les) 22
Banwell Hoxie..... 33	Couillard Auguste..... 28	Jonas & Cie, H.....	Rolland & Fils, J. B..... 28
Barnett G. & H. Co..... 33	Desmarteau Alex..... 28	Couvert intérieur 2	St. Lawrence Sugar Co.... 9
Bélanger & Bélanger..... 28	Dom. Canners Co., Ltd.... 3	Lacaille, Gendreau & Cie.. 8	Sun Life of Canada..... 23
Bowser, S F. & Co..... 6	Dontigny Hector..... 28	La Prévoyance..... 23	Tanglefoot..... 13
British Colonial Fire Ass... 23	Douglas J. M. & Co.. Couvert	La Sauvegarde..... 22	Taylor Forbes Co. Ltd..... 31
Brodie & Harvie..... 10	Ecole Polytechnique..... 10	Leslie & Co., A.C..... 30	Théâtre National Français. 28
Canada Life Assurance Co.. 23	Eddy E. B. Co..... 9	Liverpool-Manitoba..... 22	United Shoe Machinery Co. Ltd..... Couvert
Canada Life, Rapport..... 27	Reinhart & Evans..... 22	Martin C. E.. 28	Western Ass. Co..... 22
Canada Starch Co.... Couvert	Fairbank N. K..... 4	Martin-Senour..... 32	Wilke & Burnett..... 28
Canada Steamship Lines... 28	Fels & Co..... 10	Mathieu (Cie J. L.)..... 9	
Canada Wire & Iron Goods 33	Fontaine Henri..... 28	Matthews-Blackwell Ltd... 7	
Canadian Pacific..... 5	Fortier Joseph..... 28	McArthur, A..... 30	
Canadian Postum Cereal Co., Ltd..... 19	Gagnon, P.-A..... 28	Metropolitan Life Ins. Co.. 22	
Canadian Salt Co..... 11			

METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

:-: of New-York :-:

(Compagnie à Fonds Social)

Assurance en force..... \$2,991,114,069

Polices en vigueur au 31 décembre 1914 14,843,108

En 1914 la compagnie a émis au Canada des polices pour plus de..... \$40,000,000.

Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien et de fideli-commiss canadiens, exclusivement pour les Canadiens, environ..... \$20,000,000.

Il y a plus de 700,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.



BUREAU-CHEF

112 RUE ST-JACQUES MONTREAL.

DIRECTEURS :

J. Gardner Thompson, Président et Directeur-Gérant ; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire ; M. Chevalier, Ecr. ; A. G. Dent, Ecr. ; T. J. Drummond, Ecr. ; John Emo, Ecr. ; Sir Alexandre Lacoste ; Wm. Molson Macpherson, Ecr. ; J. C. Rimmer, Ecr. ; Sir Frederick Williams-Taylor.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de \$3,284,179-93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. Geo. A. Cox, Président.

W. R. Brock, Vice-Président.

W. B. Meikle, Gérant-Général.

C. C. Foster, Secrétaire.

Succursale de Montréal :

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

BUREAUX : EDIFICE LEWIS

17 Rue St-Jean, Montréal

Hon H. B. Rainville, Président.

E. CLEMENT, Jr., Gérant-Général.

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage, Bris de glaces, Automobiles, Responsabilité des Fonctionnaires

Agents principaux pour :

The Scottish Union & National Ins. Co. d'Edimbourg.

German American Insurance Co. de New-York.

Nous considérons toutes commandes d'agences de la part de personnes responsables. L'expérience n'est pas absolument indispensable.

Bureau : EDIFICE LAKE of the WOODS

39 rue St-Sacrement,

TELEPHONE MAIN 553 MONTREAL

Assurances

SOYEZ BREF.

De longues visites, de longues histoires, de longues exhortations et de longues prières profitent rarement à ceux qui s'en servent. La vie est courte, le temps marche vite et les moments sont précieux. Apprenez à être concis, abrégez et condensez. On peut endurer beaucoup de peine et de mal en peu de temps et le plaisir même devient insipide et la peine intolérable s'ils se prolongent indéfiniment. Apprenez à être court. Emondez les branches ; tenez-vous-en aux faits principaux. Si vous parlez, dites ce que vous avez à dire et reposez-vous. Fondez deux mots en un seul et trois dans deux. L'assurance-vie ne pleure pas et ne crie pas sur les places publiques. Elle poursuit tranquillement son chemin et travaille. On ne peut la corrompre ; on ne peut l'éblouir. Elle protège la veuve et l'orphelin et elle le fera toujours. Elle continuera jusqu'à la postérité héritée de ses enfants. Elle élimine de l'assurance tous sentiments de paternité, que

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA

D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1859

Téléphone Bell Main 5381

Actif..... \$557 885.95

Réserves..... \$193,071.19

Autres Valeurs passives.... 20 688.00

\$213,759.19

Surplus pour les assurés.....\$344,126.76

Bureau - Chef :

EDIFICE DULUTH,

60 rue Notre-Dame Ouest,

angle de la rue St-Sulpice.

MONTREAL.

L. A. Lavallée, Président

Ferd. Pagé, Gérant Provincial

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social : Angle des rues Notre-Dame et St-Vincent. MONTREAL

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital Autorisé.....\$500,000.00

Actif du Fonds de Pension, le 31 décembre 1914.....\$584,046.53

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA

Parce que c'est un placement sans pareil ; Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente ; Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité du Fonds de Pension. Total de l'actif du Fonds de Pension seulement : \$584,044.53.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

BUREAU-CHEF :

Edifice "DOMINION" 126, St-Pierre Québec.

BUREAU A MONTREAL :

Chambre 22, Edifice "LA PATRIE" ; X. LESAGE, GERANT.

Pour toutes vos productions imprimées, vous avez intérêt à employer des caractères simples, d'une lecture facile.

Le Procédé de la Canada Life

La police à primes limitées de la Canada Life, après que toutes ses primes ont été payées continue à recevoir des dividendes substantiels.

Ceci peut signifier des centaines de dollars

pour la succession de l'assuré, en dividendes gagnés par la police après que tous les paiements de primes ont cessé.

HERBERT C. COX,

Président et Gérant-Général

La Compagnie d'Assurance
MUTUELLE DU COMMERCE
Contre l'Incendie

Actif excédant \$625,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité avec la nouvelle Loi des
Assurances de Québec, 8 Edouard VII, Chap 69
Bureau-Chef; 151 rue Girard, St-Hyacinthe.

Sérieux Développement

Actif	\$64,187,656
Augmentation pour 1914 ..	8,461,309
Assurances en force ..	\$218,299,835
Augmentation pour 1914 ..	15,935,839
Surplus	\$6,503,793
Augmentation pour 1914 ..	777,035

**SUN LIFE ASSURANCE
COMPANY OF CANADA**
HEAD OFFICE—MONTREAL

l'on trouve dans les pensions de vieillesse de l'Angleterre ou dans l'assurance ouvrière obligatoire d'Allemagne. L'agent d'assurance sur la vie apprend à sa clientèle ce que c'est que la protection contre le paupérisme, que la protection de la veuve et de l'orphelin, que la protection contre la vieillesse; elle plaide pour l'indépendance et la préservation de l'humanité; pour le maintien de l'indépendance individuelle en maintenant l'indépendance nationale. — Salesmanship.

: o :

LE PLUS NOBLE SERVICE.

(Du "National Magazine".)

Les organisations fraternelles

constituent de grandes sociétés de charité qui vont droit au but par le plus court chemin. Elles suivent la mort jusqu'au seuil des maisons et rendent généreusement les plus nobles services. Au sens ordinaire du mot, leur travail n'est pas charité, c'est la mise en oeuvre du grand précepte évangélique: "Aidez-vous les uns les autres". C'est le but principal des sociétés fraternelles de pourvoir à la protection des familles. Quelle histoire racontent les milliers de lettres de remerciements que nos sociétés fraternelles reçoivent chaque année! Quelle belle appréciation de ce système d'assurance et quel contraste offrent ces lettres des uns aux injures que valent à ces sociétés les préjugés des autres!

: o :

L'INDEPENDENCE

A SA PORTEE.

Nous lisons dans "Scribner's Magazine": Le pauvre peut être aussi indépendant que le riche, quant au bien-être qu'il peut assurer à ses enfants. Cette indépendance s'obtient grâce à la protection fournie par les sociétés fraternelles à des conditions à la portée de tous.

Un jeune homme sans fortune, mais marié et père de famille, peut obtenir protection à peu de frais dans une société fraternelle. Il se trouve alors dans la position du marchand retiré des affaires. C'est une révélation dont il lui faudrait tirer parti sans retard.

VOL. — Assurance couvrant les MAISONS DE COMMERCE, RESIDENCES DE VILLE, RESIDENCES D'ETE.

Accidents, Maladies, Bris de Glaces,
Automobiles, Attelages,
Responsabilité de patrons et publique,
Pharmaciens, Médecins,
Garantie de Contrats,
Cautionnements Judiciaires,
Fidélité des employés.

LA PREVOYANCE

160 St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1828

J. C. GAGNE, Gérant-Général

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL,

2 PLACE D'ARMES,

MONTREAL.

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés.

BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE EN 1817

Capital Payé \$16,000,000.00
 Réserve 16,000,000.00
 Profits non partagés 1,232,669.42

SIÈGE-SOCIAL, — MONTREAL

BUREAU DES DIRECTEURS

H. V. MEREDITH, Esq., Président.

R. B. Angus, Esq. E. B. Greenfields, Esq. Sir William McDonald.
 Hon. Robt. Mackay. Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O. C. R. Hosmer, Esq.
 A. Baumgarten, Esq. C. B. Gordon, Esq. H. R. Drummond, Esq.
 D. Forbes Angus, Esq. Wm. McMaster, Esq.

Sir Frederick Williams-Taylor, *Gérant-Général*,
 A. D. Braithwaite, *Assistant Gérant-Général*.

C. Sweeney, *Supt. pour les succursales de la Colombie-Anglaise.*
 E. P. Winslow, " " " *du Nord-Ouest.*
 F. J. Cockburn, " " " *de Québec.*
 D. R. Clarke, " " " *des Provinces Maritimes et Terréneuve.*

Succursales dans toutes les principales cités et villes du Canada et en Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique, Terre-Neuve et Mexique.
 Seize Succursales dans la ville de Montréal.
 Département d'Epargnes dans toutes les Succursales du Canada.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

Capital \$2,500,000
 Réserve 1,700,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travelers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

LA BANQUE MOLSONS

INCORPORÉE EN 1855

Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ \$4,000,000
 FONDS DE RÉSERVE 4,800,000

E. C. PRATT *Gérant-Général*

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Arthabaska	Rue Sainte-Catherine	Sutton
Bédford	Avenues du Parc	Richmond
Cowansville	et Georges-Emile	Roberval
Chicoutimi	Maisonneuve	Sorel
Drummondville	Market and Harbour-	Saint-Césaire
Fraserville et Rivière	Mont-Joli	Saint-Ours, Qué.
du Loup Station	Côte des Neiges—	Sainte-Thérèse de
Knowlton	Côte St-Paul	Blainville
Lachine	Boulevard St-Laurent	Victoriaville
Montréal-Rue St-	Saint-Henri—	Ville St-Pierre
Jacques	Pierreville	Waterloo
Tétreaultville	Québec	Berlin, Ont.
	Ste-Marie de Beauce	

92 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

CHARBON

Anthracite et Bitumineux.

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous endroits de la Province de Québec.

GEORGE HALL COAL CO.

OF CANADA, LIMITED.

126 RUE ST-PIERRE, MONTREAL.

Banque Provinciale Du Canada

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00
 CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS (au 31 Déc. 1914) \$1,663,900.24

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin, Limitée.
 Administrateur du Crédit Foncier-Franco-Canadien.
 Vice-Président : W. F. CARSLY, Capitaliste.
 Vice-Président : TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.
 Hon. L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture, P. Q.
 M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
 L'Hon. ALPHONSE RACINE, Conseiller Législatif, Président de la maison de gros "Alphonse Racine Limitée."
 M. L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Comptables)

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
 Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
 M. M. CHEVALIER, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien

BUREAU CHEF

Directeur Gérant Général : M. TANCREDE BIENVENU
 M. J. W. L. FORGET, Inspecteur M. ALEX. BOYER, Secrétaire
 69 SUCCURSALES DANS LES PROVINCES DE QUÉBEC, D'ONTARIO ET DU NOUVEAU BRUNSWICK.

Correspondants à l'Étranger : Etats-Unis : New-York, Boston, Buffalo, Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé \$4,000,000 Capital payé \$4,000,000
 Fonds de Réserve \$3,825,000 Total de l'Actif au-delà de 32,000,000

DIRECTEURS : MM. J. A. Vallanceourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr.; A. A. Laroque, Ecr.; R. H. Lemay, Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général; F. G. Ledue, Gérant; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant; Yvon Lemarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL

SUCCURSALES DE LA VILLE

Atwater, 1636 St-Jacques	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2014 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 373 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Délaunaudière, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1188 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2498 St-Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1998 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4003 Notre-Dame E.	Laurier, 1808 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 186 Blvd. Décarie.	Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Ouest, 629 Notre-Dame O.	Villieray, 3356 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires	St-Justin, Qué.
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	(Co. Maskinongé).
Betherville, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	St-Justine de
Bordeaux, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	Newton, Qué.
(Co. Hochelaga).	Pont de Maskinongé,	St-Lambert, Qué.
Cartierville, Qué.	Q. (Co. Maskinongé).	St-Laurent, Qué.
Camelton, Ont.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Charrette Mills, Qué.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Chambly, Qué.	Québec, rue St-Jean, Q.	St-Paul Abbottsford, Q.
Edmonton, Alta.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermitte, Qué.
Farnham, Qué.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta
Fournier, Ont.	St-Boniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Granby, Qué.	St-Claire, Qué.,	St-Pierre, Man.
Gravelbourg, Sask.	(Co. Dorchester).	St-Philippe de
Hawkesbury, Ont.	St-Cuthbert, Qué.,	Laprairie, Qué.
Joliette, Qué.	(Co. Berthier).	Ste-Prudentienne,
Lachine, Qué.	St-Ezra de Laval, Q.	(Co. Shefford).
Laprairie, Qué.	Ste-Genève, Qué.	St-Rémi, Qué.
L'Assomption, Qué.	(Co. Jacques-Cartier).	St-Rock de Québec, Q.
Lamoraie, Qué.,	Ste-Genève	St-Simon de Bagot, Q.
(Co. Berthier).	de Batiscan, Qué.	Ste-Thécle, Qué.
Longueuil, Qué.	St-Gervais, Qué.	St-Valérie, Qué.
L'Original, Ont.	(Co. Bellechasse).	St-Vincent de Paul,
Louiseville, Qué.	St-Ignace de Loyola, Q.	Qué., (Co. Laval).
Marville, Qué.	St-Jacques l'Achigan,	Sherbrooke, Qué.
Maxville, Ont.	Qué.,	Sorel, Qué.
Mont-Laurier, Qué.	St-Jérôme, Qué.	Trois-Rivières, Qué.
Notre-Dame de Trois-	Ste-Julienne, Qué.,	Valleyfield, Qué.
Rivières, Qué.	(Co. Montcalm).	Victoriaville, Qué.
		Vankleek Hill, Ont.
		Winnipeg, Man.

Émet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal

Profits : 23½%, mêmes que ceux de l'an dernier.

La soixante-huitième assemblée générale annuelle de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal a eu lieu à son bureau principal, le mardi 9 février courant, les actionnaires suivants étaient présents:

Honorable J. Ald. Ouimet, Honorable Robert MacKay, W. P. O'Brien, Richard Bolton, G. N. Moncel, Robert Archer, W. R. Miller, Honorable R. Dandurand, Honorable Chs. J. Doherty, H. R. Hingston, Honorable Sir Lomer Gouin, Donald A. Hingston, J. S. Ibbotson, Fred W. Molson, H. H. Judah, T. Bienvenu, H. Gérin Lajoie, N. F. Judah, E. L. Judah.

Le Président, l'Honorable J. Ald. Ouimet, était au fauteuil, M. A. P. Lésperance, gérant-général, agissait comme secrétaire de l'assemblée. Après lecture faite, par le secrétaire, des avis de l'assemblée, le Président donna le compte rendu suivant:

SOIXANTE-HUITIEME RAPPORT ANNUEL.

Montréal, le 8 février 1915.

Aux Actionnaires,

Messieurs:

Vos Directeurs ont le plaisir de vous soumettre le soixante-huitième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations pendant l'année expirée le 31 décembre 1914.

Les profits nets de l'année ont été de \$235,632.53 auxquels li faut ajouter le solde reporté du compte des Profits et Pertes de l'année dernière, soit \$1,00,153.13, ce qui forme un ensemble de \$335,785.66. Sur cette somme il a été payé quatre dividendes trimestriels à nos actionnaires; la somme de \$10,000 a été votée au fonds Patriotique Canadien; \$1,000 ont été versés aux fonds de Secours français et belge et \$100,000 ont été portés au compte de la réserve, laquelle est maintenant de \$1,350,000. Il reste, en conséquence, au crédit du compte des Profits et Pertes un solde de \$64,785.66.

L'inspection des livres et de l'actif de la Banque a été faite avec soin, et plusieurs fois pendant l'année.

Le rapport des Auditeurs et le bilan sont maintenant devant vous.

J. ALDERIC OUIMET,

Président.

ETAT DES AFFAIRES DE LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

Au 31 décembre 1914.

ACTIF.

Espèces en caisse et dans les Banques	\$ 4,227,975.99
Débitures du Gouvernement Provincial	620,482.25
Débitures de la Cité de Montréal et autres débitures municipales et scolaires	14,461,136.43
Autres obligations et débitures.	1,372,676.40
Valeurs diverses	227,000.00
Prêts à demande et à courte échéance garantis par des valeurs en nantissement	8,512,289.97
Fonds de charité, placé sur débitures municipales, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00
	<u>\$29,601,561.04</u>

Immeubles de la Banque (bureau principal et quatorze succursales)	\$ 475,000.00
Autres titres	44,442.44
	<u>519,442.44</u>
	\$30,121,003.48

PASSIF.

AU PUBLIC:	
Montant dû aux déposants	\$27,302,778.36
Montant dû au Receveur Général	93,341.86
Montant dû au Fonds de Charité	180,000.00
Montant dû à Comptes divers.	130,097.60
	<u>\$27,706,217.82</u>

AUX ACTIONNAIRES:

Capita. (souscrit, \$2,000,000) payé	\$ 1,000,000.00
Fonds de Réserve	1,350,000.00
Profits et Pertes	64,785.66
	<u>2,414,785.66</u>
	\$30,121,003.48

Pour le Bureau de Direction,

J. ALDERIC OUIMET,

Président.

A. P. LESPERANCE,

Gérant.

RAPPORT DE L'AUDITEUR.

Ayant obtenu toutes les informations et explications que j'ai demandées, et ayant constaté l'exactitude des valeurs en caisse et examiné les valeurs détenues en nantissement pour emprunts à demande et à terme et celles représentant les placements de la Banque et ayant examiné le bilan ci-haut et l'ayant comparé avec les livres du Bureau Principal et avec les rapports certifiés des Succursales, je suis d'opinion que toutes les opérations de la Banque ont été faites dans la limite de ses pouvoirs et que le bilan est rédigé de façon à donner une idée vraie et juste des affaires de la Banque, ainsi que démontré par les livres de la Banque.

A. CINQ-MARS, C.A.,

Auditeur.

Montréal, le 25 janvier 1915.

Puis suivirent les motions:

Proposé par Hon. J. Ald. Ouimet, secondé par Hon. Robert MacKay, que le bilan annuel et les rapports qui viennent d'être lus soient reçus et adoptés.

Proposé par W. R. Miller, secondé par W. P. O'Brien, que les remerciements de l'assemblée soient dus et par les présentes offerts aux Président, Directeurs, Gérant et autres officiers de la Banque pour l'attention qu'ils ont portée aux affaires de la Banque pour l'année écoulée.

Proposé par H. H. Judah, secondé par H. R. Hingston, que Messieurs A. Cinq-Mars et Chs. A. Shannon soient nommés auditeurs pour l'année courante, leur rémunération comme tels étant la même que celle de l'an dernier.

L'élection des directeurs a eu lieu et les officiers rapporteurs, Messieurs H. Gérin Lajoie et J. S. Ibbotson, déclarent le même bureau de Direction réélu comme suit: Hon. J. Ald. Ouimet, Hon. Robert Mackay, Richard Bolton, G. N. Moncel, Robert Archer, Hon. R. Dandurand, Hon. C. J. Doherty, Hon. Sir Lomer Gouin, D. A. Hingston, F. W. Molson.

A l'assemblée subséquente du Bureau de Direction, l'Honorable J. Ald. Ouimet fut élu Président et l'Honorable Robert MacKay, Vice-Président.

(Suite de la page 10)

Asperges

En Branches Géantes, bocal, 16 s.	11.00
En Branches Géantes, 1 kilo, 50 s.	26.00
En Branches Grosses, 1/2 kilo, 100s.	25.00
En Branches Grosses, 1 kilo, 50 s.	24.00
En Branches Extra, 1 kilo, 50 s.	23.00
Coupées sur Extra, 1 kilo, 50 s.	22.00
Fines, 1 kilo, 50 s.	21.00
Fines, 1/2 kilo, 100 s.	22.00

Flageolets

Extra Fins, 1 kilo, 40 s.	14.00
Extra Fins, 1/2 kilo, 100 s.	14.50
Moyens, 1/2 kilo, 100 s.	12.00

Haricots

Verts Fins, 1 kilo, 50 s.	12.00
Verts Moyens, 1/2 kilo, 100 s.	8.50
Verts Coupés, 1/2 kilo, 100 s.	8.50

Divers

Côtes de Céleri, 1/2 kilo, 100 s.	9.00
Côtes de Céleri, 1 kilo, 50 s.	8.50
Céleri (pieds), 1/2 kilo, 100 s.	11.00
Fonds d'Artichauts, 1/2 kilo, 100 s.	33.00
Salsifis, 1/2 kilo, 100 s.	12.50

Soupes.

Oseille, 1/2 kilo, 100 s.	10.00
Crème de Céleris, 1/2 kilo, 100 s.	7.50
Purée de Tomates, 1/2 kilo, 100 s.	11.50

Savons de Castille

Le Soleil 72% d'huile d'Olive.	Caisse
Caisse de 200 morc. de 3 1/2 oz.	5.50
Caisse de 50 barres de 3/4 lb.	5.00
Caisse de 25 barres de 11 lbs., lb.	0.11
La Lune 65% d'huile d'Olive	Lb.
Caisse de 25 barres de 11 lbs.	0.10
Caisse de 50 morc. carrés de 12 oz.	4.50
Caisse de 12 barres, 3 lbs.	0.10 1/2

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE TROIS-RIVIERES.**Ventes.**

Louis Nadeau à Nap. Violy, Trois-Rivières; Alfred Mercier à Vve J. B. Bellemare, Trois-Rivières; Arthur Gélinas à Médéric St-Jean, Trois-Rivières; Adolphe Dufresne à Guillaume Trottier, Pte du Lac; Irénée Bellerive à Dionis Bastarache, St-Etienne; Joseph Dupont à Wellie Parenteau, Trois-Rivières; Henri Godin à Sévère Gélinas, Trois-Rivières; Alexandre Lamy à Trefflé Milot, Saint-Etienne; Omer Morin à Louis Girard, Trois-Rivières; Lucien Guillemette à

Rodolphe Camirand, Trois-Rivières; Edmond Gauthier à F. X. Vanasse, Trois-Rivières; Elmina Dufresne à Albert Gélinas, Trois-Rivières; Phi. Gélinas à P. Gélinas & Cie, St-Boniface; P. Gélinas & Cie à L. W. Ricard & Cie, St-Boniface; L. W. Ricard & Cie à P. Gélinas & Cie, Ltée.

Obligations.

Wellie Paquin à R. S. Cooke, Trois-Rivières; Henri Bisson à L. A. Ricard, Trois-Rivières; Médéric St-Jean à C. N. de Grandmont, Trois-Rivières; Dame Dosithé Raymond à Dolphis Pichette, Trois-Rivières; Rodolphe Camirand à John Shore, Trois-Rivières; Pierre Déziel à Nap. Pellerin, St-Elie.

Quittance.

Rév. Ls. Denoncourt à Henri Bisson, Trois-Rivières.

Mariages.

Rodolphe Vincent à Jeanne Béland, Trois-Rivières; J. H. Lacerte à Antoinette Leblanc, Trois-Rivières.

Transports.

Elie Boumancour à Jos. S. de Carufel, Trois-Rivières; Dame Jos. J. Ryan à Alphée Labrecque, Trois-Rivières; Dame Jos. J. Ryan à Orpha E. Muller, Trois-Rivières.

Testaments.

Raphaël Gélinas à Albertine Bourassa, St-Boniface; Jean Martin à Adolphe Martin, St-Sévère.

Hypothèque.

Phi. Gouin, jr., à J. F. Boulais et al., Trois-Rivières.

Donation.

Sévère Gélinas à Wilbray Gélinas, Ste-Flore.

Jugements.

Gi'l & Co. vs Urgel Beaupré, Trois-Rivières, \$68.17; H. Girardeau vs Luc Dubord, Cap Madeleine, \$21.00; Fortunat Lord vs J. A. Dufresne, Shawinigan Falls, \$11.35; J. W. Taylor vs Nap. Lamy, Shawinigan Falls, \$20.05; J. E. Morin vs Armand Mongrain, Grand'Mère, \$18.45; Canada Metal Co. vs Jules T. Désilets, Trois-Rivières, \$15.95; C. N. Perreault vs Wilfrid Dubois, Trois-Rivières, \$6.20.

BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA.SEMAINE DU 1^{er} AU 6 FEV. 1915.**Ventes.**

Corporation du Comté d'Arthabaska à Albert Houle, 41-73, Bulstrode, \$14.17, payées comptant; Alphonse Provencher à Paul Duchaine, 1/3 C. 273, Bulstrode, \$500, dont \$200 a/c.; Calixte Grandmont à Onam Desharnais et hypothèque par ce dernier à Frédéric Desharnais, son père, P. 454 (à dist.), Ste-Victoire, \$3,000 dont \$2,000 a/c.; Joseph Nadeau à Wilfrid Nadeau, 326, St-Christophe, \$1,200, dont \$200 payables à demande et la balance payable par termes sans intérêt; Alphonse Lehouillier à Wilfrid Charest, P. S. E. 404, St-Paul, \$2,000, dont \$500 a/c.

Obligations.

Philippe Grimard à Louis Potvin, \$300 à 3 ans à 6%, et affectant 1153, Tingwick; Philippe Baril et al. à Mme Philomène Blanchet, \$350 à 2 ans à 6% et intérêt sur intérêts, affectant 459, Ste-Victoire, et cautionnement de Paul Baril.

Transports.

Médéric Houle à Joseph A. Courchesne de \$1,150 dues par Antonio Dupont; transport en garantie collatérale par François J. Lafèche, M. D., à La Banque d'Hochelega de \$1,500 dues par Wilfrid Fournier.

Echange.

Entre F. X. Leblanc et Ernest Provencher, le premier: 2/3 S. E. 48, 49 et 50, Horton, le second: 352, Wendover, pour diverses considérations.

Testaments.

Mme Christine Millar en faveur de Anna Carignan et al. et déclaration de décès ne mentionnant aucun immeuble; Mme Claudia Labrecque en faveur de Désiré Lecourt et déclaration de décès mentionnant 1/2 ind. des Nos A-5 et A-4, 7ème rang, et A-5, 15C, 16A, 16B et P. 16C, 8ème rang, Stanfold.

Renonciation

A la communauté de biens par Madame Delphine Elie vs Gédéon Houle.

Tutelle

Au mineur Edouard Plourde: Philippe Plourde, tuteur et Eugène Plourde, subrogé-tuteur.

LES TRIBUNAUX**COUR SUPERIEURE.****JUGEMENTS RENDUS.**

Défendeurs.	Demandeurs.	Montants.
	Grand'Mère.	
J. A. Carignan	Hudon, Hébert & Cie, Ltée	\$100
	Lachine.	
Mayer Caplan, Cramer & Co.	Israël Schafer et al.	106
	Longueuil.	
Thos. Yeaman	Geo. Foxley	750

Hector Dubuque

Ls. E. Gagnon

W. Lassalle

Art. Potvin

Geo. D. Tremblay

Jos. Daoust, jr et sr.

John Fred. Owans

Maisonneuve.

L. S. Baril, 1ère classe

Outremont.

Alonzo Poirier 300

Pierreville.

Biron & Savignac 124

Roberval.

Cie Chaput Ltée 100

St-Alphonse.

Novelty Mfg. Co. 124

St-Lazare.

Jos. Felx 475

Stonefield.

Ames-Holden-McCready, Ltd. 134

CANADA LIFE

ASSURANCE COMPANY

Etat Financier du 68ème Rapport Annuel tel qu'il ressortait au 1er Janvier 1915.

ACTIF	PASSIF
Obligations, actions et débetures gouvernementales municipales et autres..... \$19,002,499.39	Fonds de Réserve (Hm. 3½ % et 3%).... \$46,663,866.00
Hypothèques sur immeubles..... 20,496,155.44	Réclamation de décès, en cours de règlements..... 340,211.83
Prêts sur polices..... 9,028,482.46	Réserve des réclamations payées par à-comptes..... 213,078.00
Propriétés de la Compagnie—(y compris les édifices à Toronto, Montréal, Ottawa, St-Jean, Winnipeg, Régina, Edmonton, Calgary, Vancouver et Londres, Ang.) 3,610,682.29	Réserve accidentelle..... 200,000.00
Prêts sur obligations, actions, etc..... 787,380.27	Dividendes aux détenteurs de polices en cours de paiement..... 976,296.64
Primes en transit et différées (net)..... 853,144.07	Réserves pour polices susceptibles d'être remises en vigueur..... 217,428.00
Intérêts et revenus accrus..... 1,411,670.59	Autres obligations..... 293,972.39
Argent en caisse et dans les banques.... 913,827.19	Surplus total au compte des détenteurs de polices (Hm. 3½ % et 3%)..... 7,198,988.84
<u>\$56,103,841.70</u>	<u>\$56,103,841.70</u>
RECETTES	PAIEMENTS
Revenu des primes (net)..... \$ 5,589,950.37	Réclamations pour décès (y compris \$125,325.10 pour additions de Bonus) \$2,060,587.48
Intérêts, etc..... 2,848,120.74	Dotations échues (y compris \$25,616.06 pour additions de Bonus) 410,729.06
	Dividendes payés aux détenteurs de polices (non compris les additions de Bonus) 274,607.67
	Valeurs résignées de polices..... 396,119.83
	Annuités payées..... 220,439.95
	Total payé aux détenteurs de polices... \$3,362,483.99
	Commissions, salaires, etc..... 882,609.92
	Taxes, Primes du Gouvernement, Dividendes des actions, etc..... 513,758.94
	Excès des recettes sur les paiements..... 3,679,218.26
<u>\$ 8,438,071.11</u>	<u>\$8,438,071.11</u>

Le MAGNIFIQUE SURPLUS GAGNÉ par la CANADA LIFE en 1914 et qui dépasse \$1,533,000 est dû à ces trois facteurs :
UN GAIN SUBSTANTIEL DANS LES INTERETS.
UN TAUX SATISFAISANT DE MORTALITÉ.
UN TAUX DE DÉPENSES RÉDUIT.

Les caractéristiques de la Canada Life, comme mises en évidence par le rapport pour 1914 :—
 Les polices payées en argent se montaient à plus de \$14,000,000 et les affaires en force actuellement s'élèvent à plus de \$157,407,000.
 L'augmentation de l'actif de \$3,942,000 était plus conséquente que celle de 1913 et portait son total à \$56,103,841.
 La chose la plus heureuse à noter du rapport est le surplus des gains de plus de \$1,533,000, l'année ayant été sous ce rapport une des meilleures dans l'histoire de la Compagnie.
 La Canada Life distribue cette année aux détenteurs de polices.

DES DIVIDENDES DE PLUS DE \$2,800,000

Non seulement la somme distribuée à présent est matériellement plus conséquente que celle de 1910, mais le taux déclaré sur polices a continuellement augmenté depuis 1900.

HERBERT C. COX,
Président et Gérant-Général.

TEL. BELL, MAIN 1859

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires
TRUST & LOAN BUILDING.
 No 30 rue St-Jacques, MONTREAL
 Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

PAIN POUR OISEAUX est le "Cottar Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

Maison Fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes

Nos. 222 à 229 Rue St-Paul

Ventes 12 et 14 St-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

ALEX. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur

SPÉCIALITÉ: — Liquidation de Faillites, Compromis Effectués.

54, 60 RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL**Hotel St-Maurice**HOTEL DES VOYAGEURS
Hector Dantigny, Prop.

Chambres de première classe et Salles d'Echantillons

GRAND'MERE, P. Q.**G. E. MARTIN**Comptable, Liquidateur
et Auditeur

211 EDIFICE MCGILL

MONTREAL

Tel. Main 5126.

NEW VICTORIA HOTELH. FONTAINE, PROPRIÉTAIRE
QUEBEC

L'Hôtel des commis-voyageurs.

Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de Réglure, Reliure, Typographie, Relief et Gaufrage. Fabrication de Livres de Comptabilité. Formules et fournitures de Bureau.

210 rue Notre-Dame Ouest,
(Angle de la rue St-Pierre). MONTREAL.**PAS DE PLACE POUR LUI.**

L'homme qui trouve toujours à redire n'a pas de place dans le monde fraternel, parce qu'il trouve tout de travers et qu'il n'y a rien de bien dans tout ce qui ne vient pas de lui. Heureusement, les gens de cette espèce comptent trop peu en quantité et en qualité pour faire beaucoup de mal.

: o :

L'homme qui ne pourvoit pas aux besoins de ses enfants et de ceux qui dépendent de lui et qui ne prévoit pas les conditions qui existeront plus tard, n'a pas la plus faible conception de ce qu'est la vie humaine. Nous sommes 'en ce monde, non pour pourvoir à nos propres besoins, mais à ceux des autres, et c'est là la base de toute économie.—Woodrow Wilson.

LOI LACOMBE.

Déposants

Barry, Joseph
 Bessner, Jacob
 Cadieux, J.
 Devenish, A. H.
 Doré, Eugène E.
 Dutrisac, Wilf.
 Ferland, A.
 Galipoli, Dame Eva
 Grignon, Armand
 Guilbault, Emile
 Kerb, John
 Massicotte, Shs. E.
 Olivier, Chs.

Employeurs

Alphonse Giguère
 T. Bessner & Co.
 Jos. Thibault
 R. McFarlane
 Jos. Brosseau
 T. Defayette
 Canadian Vickers
 Chas. Leiter et al.
 O. Séguin
 A. W. Delcourt
 Corp. de Montréal
 Can. Cement Co.
 C. N. Olivier

**LES VACANCES D'HIVER**

L'Horaire: Tous les mercredi de
 11.00 a.m. New-York

L'Endroit: L'île baignée de soleil
 des Bermudes

Pour y aller: Le SS. Bermudian,
 aménagement de luxe,
 ponts-promenade spacieux, le paquebot le
 plus nouveau, le plus confortable qui fasse
 ce trajet. C'est le véritable paradis de la
 nature.

LES INDES ORIENTALES

Une magnifique croisière de 28 jours jusqu'à
 Demerara, avec escale à St-Thomas, la Guadeloupe, la Martinique, les îles Barbades et
 autres places renommées.

Pour billets et informations s'adresser à:
 La "Canada Steamship Lines Limited,"
 Montreal, Can. ou à n'importe quel agent
 de transport.

GEO. GONTHIER
Licencié Institut
ComptableH. E. MIDGLEY
Comptable-Incorporé**GONTHIER & MIDGLEY**
Comptables et Auditeurs

103 RUE ST-FRS-XAVIER.
 Téléphone Main 2701-510 Adresse télégraphique
 "Gontley"

CARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS ET COURTIERS

48 rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL**P. A. GAGNON**

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 315, 316, 317

Édifice Banque Québec.

IX Place d'Armes, MONTREAL.
Téléphone Bell Main 4912**L. R. MONTBRIAND**

Architecte et Mesureur,

230 Rue St-André

Montréal

TEL. BELL, MAIN 2570

L. A. CARON

Comptable Licencié

Institut des Comptables et Auditeurs
de la Province de Québec.

48 Notre-Dame Ouest, - Montréal.

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

Libraires-Papetiers

53, rue Saint-Sulpice.

Livres de Comptes de tous genres. Carnets (Memorandum) ordinaires et à feuillets mobiles.

Encres, Plumes et Crayons des meilleures marques.

Classe feuillets, Attache feuilles, Paniers. Grandes Variété de Boîtes de Papeteries, Tablettes.

Papiers pour clavigraphes.

Le meilleur clavigraphes fabriqué au Canada:

Empire No. 1 ancien modèle,

" " 2 modèle amélioré.

THEATRE NATIONAL

Semaine du 15 Février 1915

L'AMOUR-VEILLEPour la Rentrée de
M. PELLETIER

Arthur W. Wilks.

Alexander Burnett

WILKS & BURNETTComptables, Auditeurs, Commissaires pour
toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

602 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Bell Main 5500

MONTREAL.

(Ferronnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION.

Les affaires sont tranquilles. Il y a changement dans les prix des tuyaux en fer. Ces prix sont bons pour expédition immédiate.

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 5% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux de plomb composition moins 5%.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

Tuyaux en fer

Tuyaux noirs: ¼ pouce à ¾ pouce, 65 p.c.; ½ pouce, 70 p.c.; ¾ à 2 pouces, 74½ p.m.; 2½ à 4 pouces, 74 p.c.

Nous cotons, prix de la liste:

¼	100 pieds	2.07
⅜	100 pieds	2.07
½	100 pieds	2.51
¾	100 pieds	2.88
1	100 pieds	4.25
1¼	100 pieds	5.75
1½	100 pieds	6.88
2	100 pieds	9.25
2½	100 pieds	14.63
3	100 pieds	19.13
3½	100 pieds	23.00
4	100 pieds	27.25

Tuyaux galvanisés

Tuyaux galvanisés: ¼ à ¾ pouce, 50 p.c.; ½ pouce, 59 p.c.; ¾ à 2 pouces, 64½ p.c.; 2½ à 4 pouces, 64 p.c.

Nous cotons, prix de liste:

¼	100 pieds	2.97
⅜	100 pieds	2.97
½	100 pieds	3.44
¾	100 pieds	4.03
1	100 pieds	5.95
1¼	100 pieds	8.05
1½	100 pieds	9.63
2	100 pieds	12.95
2½	100 pieds	20.48
3	100 pieds	26.78
3½	100 pieds	32.20
4	100 pieds	38.15

Tuyaux en acier

2 pouces	100 pieds	9.60
2½ pouces	100 pieds	12.25
3 pouces	100 pieds	13.30
3½ pouces	100 pieds	15.55
4 pouces	100 pieds	19.80

Fer-blanc Charcoal

Nous cotons: 1 c. 14 x 20 4.65

Fer-blanc en feuilles

X. Extra par X et par cse 1.00 suivant qualité.
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au coke — Lydbrook ou égal

IC, 14 x 20, base bte 4.60
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Charbon — Terne-Dean ou égal

IC, 20 à 28 bte 8.00
(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)
(Caisse de 560 lbs.)

Feuilles étamées

XX, 14 x 60, gauge 26 lbs. 7.90
72 x 30 gauge 24, 100 lbs. 8.80
72 x 30 gauge 26, 100 lbs. 9.40

Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$4.60; 60 feuilles, \$4.85.

Tôles noires

Feuilles:
22 à 24 2.65
26 2.75
28 2.85

Tôles Noires "Canada"

50 Feuilles 3.00
60 Feuilles 3.05
75 Feuilles 3.15

Tôles galvanisées

Nous cotons à la caisse: Fleur de Lis
Gorbals Queens
Best Best Comet Head
28 G 4.30 4.10 4.30 4.10
26 G 4.00 3.80 4.00 3.80
22 à 24 G 3.75 3.45 3.75 3.55
16-20 3.65 3.20 3.65 3.45

Tôle galvanisée.

Dominion Crown "Canada":
Feuilles de 18 x 24 x 52 4.55
Feuilles de 18 x 24 x 60 4.80
Feuilles de 18 x 24 x 65 4.80
Feuilles de 20 x 28 x 47 4.80

Canada Crown galvanisée Canada.

Feuilles de 18 x 24 x 52 4.50
Feuilles de 18 x 24 x 60 4.75

Apollo

10½ oz=28 Anglais 4.10
28 G.=26 Anglais 3.90
26 G. 3.65
24 G. 3.40
22 G. 3.40
16 à 20 G. 3.25

Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.
28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi, 22c; garanti, 23c. "Wiping", 20c, métal pour plombiers.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Très ferme et à la hausse.
Nous cotons:
Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50

et 10 p.c.
Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p.c.

Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, ½ et moindres, 60 et 10 p.c.; 7/16 et au-dessus, 52½ et 12½ p.c.

Boulons à machine, 7½ pce et au-dessous 65 et 10 p.c.

Ball 100 lbs. 11.20
Boulons à machine, 7/16 pce et au-dessus, 60 p.c.

Boulons à lisse, ½ et plus petits, 60 et 62½ p.c.

Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 50 et 12½ p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.
Nous cotons:

Noix carrées 4c la lb. de la liste
Boulons à charrue, 55 et 10 p.c.

La broche barbelée est cotée \$2.32½ les 100 livres à Montréal.

Crampes à clôtures

Fer poli 2.55
Fer galvanisé 2.85

Broches pour poulaillers

½ x 20 x 30" 4.10
½ x 30 x 36" 4.75
½ x 22 x 24" 5.00
½ x 20 x 24" 3.40
½ x 22 x 30" 6.90
½ x 22 x 36" 7.50

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:
No 9 les 100 lbs. 2.30
No 0 à 9 les 100 lbs. 2.35
No 10 les 100 lbs. 2.35
No 11 les 100 lbs. 2.42
No 12 les 100 lbs. 2.45
No 13 les 100 lbs. 2.55

Poli brûlé:
No 12 les 100 lbs. 2.60
No 13 les 100 lbs. 2.70
No 14 les 100 lbs. 2.80
No 15 les 100 lbs. 2.85
No 16 les 100 lbs. 3.00

Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 18 3.85
Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 19 4.70

Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.

La demande est faible.
Marché très ferme.

Nous cotons net:
No 13. \$2.25; No 14. \$2.30; et No 15. \$2.40. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier

½ pouce 100 livres 2.40
3/16 pouce 100 livres 2.70

Zinc en feuilles

Le marché est bon et ferme.
Nous cotons: \$11.50 à \$12.00 les 100 livres.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35, et polis, 60 feuilles, \$1.60.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED
MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOILES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORCE, UNE SPECIALITE.

Mines de Fer, Wabana, Terreneuve.—Mins Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, N.-E.

Bureau Principal : NEW GLASGOW, N.-E.

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"!

Le type du genre depuis un demi-siècle
Jamais égalées comme qualité.

CANADA

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.
MONTREAL

Achetez le meilleur

Corde pour Châssis, marque "Hercules"

Corde de Coton, marque "Star"

Articles de Vêtements, en Coton,

Ficelle de coton, 3 et 4 fils

En vente dans toutes les Principales Maisons de Gros.

The Hamilton Cotton Co.

HAMILTON, Ont.

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer
Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan
Moulin papier, Joliette, Qué.

TOUJOURS AU PREMIER RANG

Le premier choix de toutes les personnes habiles qui emploient une lime se porte sur une des cinq suivantes

KEARNEY
& FOOT



GREAT
WESTERN



AMERICAN



ARCADE



GLOBE



Faites au Canada

On les préfère pour leur qualité uniforme, leur balance splendide, leur travail rapide et convenable. Une expérience de cinquante ans les pousse en avant. Une production annuelle de 60,000,000 de limes permet l'application de toutes les méthodes modernes au prix le plus réduit.

La lime qui est la favorite de tous ceux qui font usage de limes doit être celle qui domine dans votre stock. Faites savoir dans votre commerce "qu'elle coûte moins et donne un meilleur usage". Démontrez qu'en écartant toutes limes à moitié usées, elles réduisent le coût du travail de la lime, et font économiser plus que le prix minime d'achat des limes extra.

NICHOLSON FILE COMPANY

Port Hope

Agents Partout

Ontario

Notre petite brochure "La Philosophie de la Lime" vous permet facilement de prouver les faits ci-dessus. Ecrivez-nous pour en avoir une copie aujourd'hui et dites-nous quel est l'importance de votre commerce.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

Broche moustiquaire

Forte demande.

Nous cotons: broche noire, \$1.55 par rouleau de 100 pieds.

Broquettes

Pour boîtes à fraises	75 et 12½ p.c.
Pour boîtes à fromage	85 et 10 p.c.
A valises	80 et 12½ p.c.
A tapis, bleues	80 p.c.
A tapis, étamées	80 et 15 p.c.
A tapis, en barils	40 p.c.
Coupées bleues, en doz.	75 et 12½ p.c.
Coupées bleues et ½ pe-santeur	60 p.c.
Sweedén, coupées, bleues et ornées, en doz.	75 p.c.
A chaussures, en doz.	50 p.c.
A chaussures, en qrts 1 lb.	60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$2.15 prix de base, f.o.b., b., Montréal.

Clous à cheval

Nous cotons par boîte: No 7, \$2.90; No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50, avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b., à Montréal:	
Neverslip crampons, ½ le cent	3.80
	et plus et plus
	No 2 No 1
	grand petit
Fers ordinaires et pesants, le qrt	3.90 4.15

Neverslip crampons 7/16, le cent	2.40
Neverslip crampons ½, le cent	2.60
Neverslip crampons 9/16, le cent	2.80
Neverslip crampons 5/16, le cent	2.00
Neverslip crampons ¾, le cent	2.20
Fer à neige, le qrt	4.15 4.40
New Light Pattern, le qrt	4.35 4.60
Fer "Toe Weight" No 1 à 4	6.75
Featherweight No 0 à 4	5.75
Fers assortis de plus d'une grandeur au baril, 10c à 25c extra par baril.	

Chaînes en fer

Très ferme.	
On cote par 100 lbs.:	
3/16 No 6	10.00
3/16 exact 5	8.50
3/16 full 5	7.00
½ exact 3	6.50
¾	6.50
5/16	4.40

Clous coupés

Nous cotons: prix de base, \$2.50 f. o. b., Montréal.	
¾	3.90
7/16	3.80
¾	3.70
9/16	3.60
¾	3.40
¾	3.30
1	3.30
1	3.30

Vis à bois

Les escomptes à la liste sont très fermes.

Tête plate, acier	85	10 et 7½ p.c. 10
Tête ronde, acier	80	10 et 7½ p.c. 10
Tête plate, cuivre	75	10 et 7½ p.c. 10

Tête ronde, cuivre	70	10 et 7½ p.c. 10
Tête plate, bronze	70	10 et 7½ p.c. 10
Tête ronde, bronze	65	10 et 7½ p.c. 10

Panaux

Nous cotons:	
Wright No 3	doz. 8.50
Ordinaires	doz. 4.75
Dashboard C. B.	doz. 9.00
No 2	doz. 7.00
Peints, 50c extra par doz.	

Tordeuses à linge

Nous cotons:	
Royal Canadian	doz. 47.75
Colonial	doz. 52.75
Safety	doz. 56.25
E. Z. E.	doz. 51.75
Rapid	doz. 46.75
Paragon	doz. 54.00
Bicycle	doz. 60.50
Moins escompte de 20 p.c. Forte demande.	

Munitions

L'escompte sur les cartouches canadiennes est de 30 et 10 pour cent. La demande est très active.

Plomb de chasse

Nous cotons net:	
Ordinaire	100 lbs. 10.00
Chilled	100 lbs. 10.40
Buck and Seal	100 lbs. 10.80

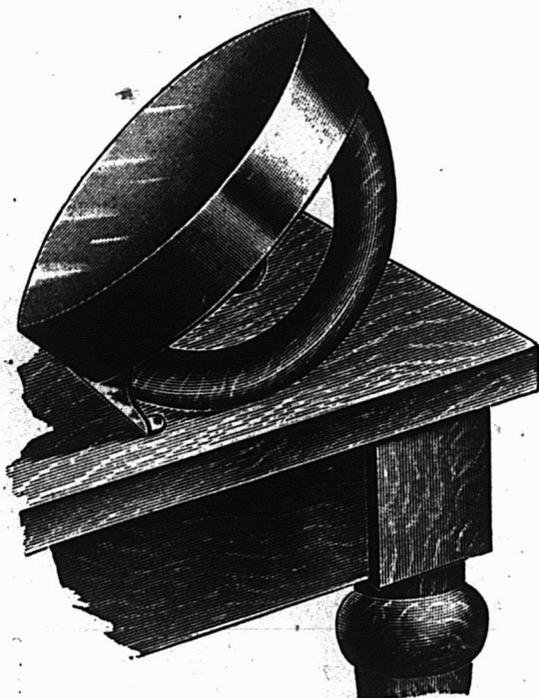
METAUX

Antimoine

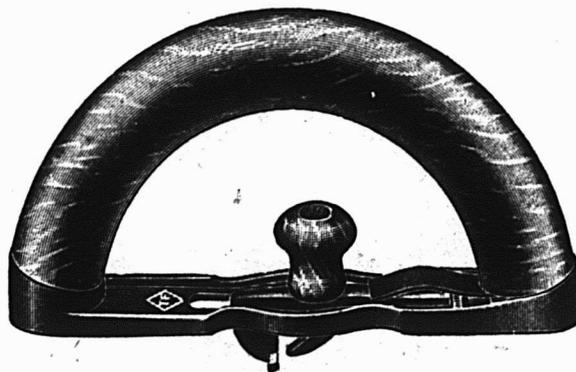
Le marché est à la hausse, 19c à 20c.

Les Fers à repasser de Mme POTTS

avec support patenté adapté aux poignées.



Support patenté montrant la poignée en usage.



Poignée Standard Pott sans support patenté.



Vignette montrant la poignée séparée.

Nous pouvons fournir aussi une ligne profitable et digne de confiance en Tondeuses de gazon et Arrosoirs.

Ecrivez de suite pour obtenir tarif de prix illustré.

TAYLOR-FORBES COMPANY LIMITED.

BUREAU PRINCIPAL ET USINES à GUELPH, ONT.

ET A 246 RUE CRAIG OUEST A MONTREAL.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITE "LE PRIX COURANT".

Le succès d'un commerce dépend absolument de la satisfaction donnée à la clientèle, et rien ne peut satisfaire un client davantage que la qualité.



Les Peintures

MARTIN - SENOUR

100% Pureté

et toute la ligne de Produits

MARTIN - SENOUR

VERNIS, EMAUX, etc.,

étant de qualité supérieure, il s'ensuit que nos agents distributeurs ont l'avantage sur leurs concurrents.

La campagne de publicité que nous entreprenons toute l'année dans presque tous les journaux et revues du pays saura contribuer à stimuler la vente, et chacun en retirera son profit.

S'il n'y a pas d'agent chez vous, écrivez de suite, et prenez avantage d'une proposition payante.

**The
Martin-Senour**

Company Limited.

Fabricants de Peintures et Vernis.

**MONTREAL, CHICAGO,
TORONTO.**

**WINNIPEG, LINCOLN,
HALIFAX.**

Pig Iron.

Nous cotons:
Clarence No 3 21.00
Carron Soft 22.50

Fer en barre

Ferme.
Nous cotons:
Fer marchand base 100 lbs. 2.10
Fer forgé base 100 lbs. 2.25
Fer fini base 100 lbs. 2.35
Fer pour fers à cheval base 100 lbs. 2.40

Feuillard mince 1½ à 2 pcs base 3.20
Feuillard épais No 10 base 2.25

Acier en barre

Faible.
Nous cotons net, 30 jours:
Acier doux base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à rivets base 100 lbs. 2.10 2.25
Acier à lisse base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à bandage base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à machine base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à pince base 100 lbs. 0.00 2.95
Acier à ressorts base 100 lbs. 2.75 3.10

Cuivre en lingots

Marché plus ferme et à la hausse.
Nous cotons: \$15.00 à \$15.25 les 100 lbs. Le cuivre en feuilles est coté à 20c la livre.
Boîtes de fer-blanc, 1 lb. 0.00 0.22
Boîtes papier, ½ lb. 0.00 0.23½
Boîtes fer-blanc, ½ lb. 0.00 0.24½

Câbles et cordages

Ferme.
Best Manilla base lb. 0.00 0.14
Britisi Manilla base lb. 0.00 0.11
Sisal base lb. 0.00 0.10
Lath yarn simple base lb. 0.00 0.09
Lath yarn double base lb. 0.00 0.09½
Jute base lb. 0.00 0.10½
Coton base lb. 0.00 0.25
Corde à châssis base lb. 0.00 0.34

Papiers de Construction

Très ferme.
Nous cotons:
Jaune et noir, pesant 0.00 1.80
Jaune ordinaire, le rouleau 0.00 0.35
Noir ordinaire, le rouleau 0.00 0.43
Goudronné, les 100 lbs. 0.00 2.25
Papier à tapis, les 100 lbs. 0.00 2.60
Papier à couv., roul., 2 plis 0.00 0.75
Papier à couv., roul., 3 plis 0.00 0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs. 0.00 0.40

Charnières (couplets) No 840

Ferme, à la hausse.
1½ pouce 0.60
1½ pouce 0.75
2 pouces 0.81
2½ pouces 0.92
2½ pouces 1.07
3 pouces 1.30

Nos 800 et 838

1 pouce 0.32
1½ pouce 0.37
1½ pouce 0.48
1½ pouce 0.59
2 pouces 0.67
2½ pouces 0.76
2½ pouces 0.81
2½ pouces 0.95
3 pouces 1.07
3½ pouces 1.49
4 pouces 2.12
Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

FERRAILLES

La lb.
Cuivre fort et fil de cuivre 0.00 0.11
Cuivre mince et fonds en cuivre 0.00 0.09
Laiton rouge fort 0.00 0.10
Laiton jaune fort 0.00 0.08
Laiton mince 0.00 0.06
Plomb 0.02½ 0.02½
Zinc 0.00 0.03

La tonne

Fer forgé No 1 0.00 12.50
Fer fondu et débris de machines No 1 0.00 16.00
Plaques de poêle 0.00 12.50
Fontes et aciers malléables 0.00 9.00
Pièces d'acier 0.00 5.00

La lb.

Vieilles claques 0.00 0.00

PLATRE

Plâtre mêlé de sable, f.o.b., au char 5.50
Plâtre dur (Hard Wall), f.o.b., 20 tonnes et plus 10.50
Plâtre dur (Plaster Paris), en barils, sur char 2.10

Etain en lingots

Nous cotons: 44½c à 45c les 100 livres.
Marché bien fort, demande peu considérable.

Plomb en lingots

Plus faible: \$5.00 à \$5.25.

Zinc en lingots

Marché très fort avec une demande continue de l'Europe.
Nous cotons: \$9.25 à \$9.50 les 100 livres.

CAUSTIQUE

En baril de 100 lbs., \$3.00. Augmenté à cause des droits.

HUILES, PEINTURES ET VITRERIE

Huile de lin

Faible.
Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie 73c, huile crue 70c.

Huile de loup-marin.

Nous cotons au gallon:
Huile extra raffinée 70c

Essence de térébenthine

Ferme.
Nous cotons 72c le gallon par quantité de 5 gallons et 67c le gallon par baril.

Blanc de plomb

Forte demande, Ferme.
Blanc de plomb pur 8.75
Blanc de plomb No 1 8.10
Blanc de plomb No 2 7.90
Blanc de plomb No 3 7.45
Blanc de plomb No 4 7.25

Pitch

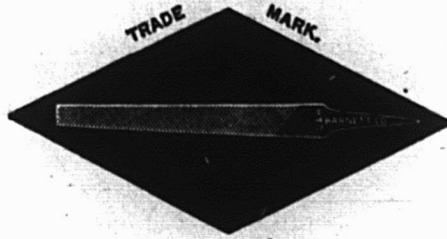
Nous cotons:
Goudron pur, 100 lbs. 0.70 0.80
Goudron liquide, brl 0.00 4.00

Fabrique de Limes BLACK DIAMOND

ETABLIE EN 1863

INCOPOREE EN 1895

Douze Médailles de
Récompense aux
Expositions
INTERNATIONALES



Grand Prix Spécial
MÉDAILLE D'OR
Atlanta, 1895

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H. BARNETT COMPANY,

Philadelphia, Pa.

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

Peintures préparées		50 pieds	Dble	96 à 100	25.00
Nous cotons:		au-dessous de 26	6.50	100 à 105
Gallon	1.45 1.90	26 à 40	7.00	Escompte de 25 pour cent.	
Demi-gallon	1.50 1.95	41 à 50	7.40	Vert de Paris pur	
Quart, le gallon	1.55 1.75	51 à 60	8.00	Barils à pétrole 0.00 0.19	
En boîtes de 1 lb.	0.10 0.11	61 à 70	8.75	Drum de 50 à 100 lbs. 0.00 0.18	
Verres à Vitres		71 à 80	9.50	Drum de 25 lbs. 0.00 0.19	
Nous cotons:		81 à 85	10.50	Boîtes de papier, 1 lb. 0.00 0.21	
Pouces unis		86 à 90			
	Star Double	91 à 95			
	ou 16 oz. ou 24 oz.				

LA CONSTRUCTION

Ci-dessous détail des permis de construction et de réparation accordés par la ville pour la semaine finissant le 6 février 1915:

Nouveaux permis.

Avenue Grand, quartier Saint-Denis; 1

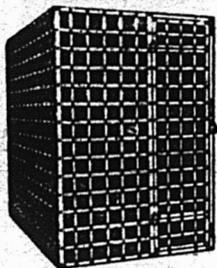
écurie, 1 étage, 2e classe; coût prob., \$400. Propriétaire, Succ. Ducharme, 3048 St-Laurent.

Rue Mentana, quartier Saint-Denis; 2 hangars, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$100. Propriétaire, R. Charbonneau, 802 Mentana.

Rue Bordeaux, quartier Saint-Denis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$700. Propriétaire, A. O'Brien, 1113 Bellechasse.

Rue Châteaubriand, quartier St-Denis; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,500. Pro-

Cellules de Prison



Nous sommes les principaux fournisseurs pour toutes espèces d'

OUVRAGES DE PRISON

Nos cellules pour Villes et Villages sont toutes munies de notre système de Fermeture Automatique Patentée. Avec ce Système nul Ennui de Cadenas.

Demandez-nous des renseignements.

CANADA WIRE & IRON GOODS CO.
HAMILTON, Ont.

PEERLESS ORNAMENTAL FENCING



La Clôture Ornementale Peerless est faite de broches à foyer pesantes desquelles toutes impuretés ont été éliminées tout en conservant toute leur force et leur résistance. Elles sont puissamment galvanisées. Chaque intersection est jointe avec une attache Peerless. Les fils de fer du haut et du bas de la Clôture de Foulailier Peerless sont extrêmement forts et pesants. Il s'en suit que la clôture nécessite moins de poteaux. La clôture Peerless ne peut plier, ne peut rouiller ni se déformer; elle ne peut manquer de donner entière satisfaction. Vous pouvez vendre notre clôture en toute sûreté, tout en faisant un bon profit.

Demandez la proposition que nous faisons au marchand.

Elle est alléchante. Elles vous intéressera. Elle vaut bien la dépense d'un timbre. Ecrivez aujourd'hui.
The Banwell-Hoxie Wire Fence Co., Ltd. Winnipeg, Man. Hamilton, Ont.

priétaire, J. B. Charron, 2614A Chateaubriand.

Rue St-Dominique, quartier St-Louis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaire, M. Maron, 1195 St-Urbain.

Avenue Delorimier, quartier Delorimier; 1 écurie, 1 étage, 2e classe; coût prob., \$75. Propriétaire, E. Vermette, 780 Berri.

Avenue Marcell, quartier Notre-Dame de Grâce; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$7,000. Propriétaire, John Dominique, 360 St-Anoine.

Rues St-André et Cherrier, quartier Lafontaine; 1 maison de club, 4 étages, 1ère classe; coût prob., \$170,000. Propriétaire, Association Athlétique d'Amateurs le National, Ontario Est.

Avenue Kelly, quartier Emard; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$500. Propriétaire, H. S. Boudoir, 685 avenue Kelly, Parc St-Paul.

Douzième Avenue, quartier Rosemont; 1 hangar, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$400. Propriétaire, Henri Santerre, 392 Sixième Avenue.

Rue Souvenir, quartier Ste-Cunégon-

de; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Edouard Leduc, 31 Souvenir.

Réparations.

Rue Laverdure, quartier Ahuntsic; 1 maison, 1 église, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, Fabrique St-Nicolas, Boulevard Gouin.

Rue St-Denis, quartier St-Jean-Baptiste; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$650. Propriétaire, J. A. Mollieur, 375 De Lanau-dièr.

Rue Charlevoix, quartier St-Gabriel; 1 maison, 1 magasin, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$825. Propriétaire, W. Lalande, 364 Charlevoix.

Rue Amherst, quartier Saint-Jacques; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$1,000. Propriétaire, H. Boisbriand, 520 Ste-Catherine Est.

Rues Milton et Durocher, quartier St-Laurent; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Wilfrid Brouillet, 555 Université.

Rue St-Laurent, quartier St-Laurent; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 2e classe;

coût prob., \$150. Propriétaire, Willie Levy, 191 McGill.

Rue St-Laurent, quartier St-Laurent; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 2e classe. Propriétaire, M. Adleson, 91 Craig.

Rue Craig Ouest, quartier Ouest; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$300. Propriétaire, Thos. Robertson & Co., 134 Craig Ouest.

Rue Craig Est, quartier Centre; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$500. Propriétaire, N. Chamberland, 2 Craig Est.

Rue Mayfair, quartier Notre-Dame de Grâce; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$400. Propriétaire, Wm Hy. Rose, 466 Rivard.

Rue Colbrooke, quartier Notre-Dame de Grâce; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$500. Propriétaire, M. Hilleau, 699 Colbrooke.

Rue Amherst, quartier Lafontaine; 1 hangar, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$150. Propriétaire, Théo. Trudeau, 266 Visitation.

Il faut autant de temps pour imprimer une mauvaise annonce qu'une bonne.

SAVEZ-VOUS OU ACHETER CE DONT VOUS AVEZ BESOIN ?

Il ne se passe guère de semaine sans que plusieurs abonnés ne nous demandent où ils peuvent se procurer quelque article dont ils ont besoin et qu'ils ne savent où acheter.

Comme nous l'avons maintes fois répété, "Le Prix Courant" est entièrement à la disposition de ses abonnés pour tous les services qu'il peut leur rendre.

Rien ne nous est plus agréable que de leur faciliter les affaires, aussi nous empressons-nous de répondre gratuitement à toute demande de ce genre.

Nos abonnés qui auraient besoin d'un renseignement à ce sujet n'ont qu'à **Détacher le Coupon ci-dessous, le remplir et nous l'envoyer.**

LE PRIX COURANT, 80, Rue St-Denis

MONTREAL

LE PRIX COURANT

80, RUE ST-DENIS,
MONTREAL

Service des Abonnés

DATE _____ 1914

VEUILLEZ ME DIRE OU JE PUIS ACHETER _____

NOM _____ ADRESSE _____

INSEPARABLES!

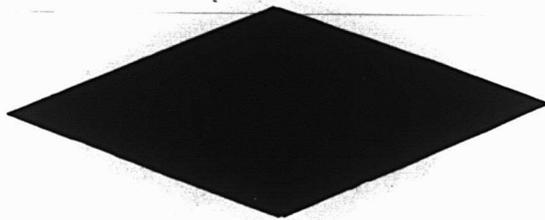
Les Oeillets de couleurs Vraiment Solide

DE LA

MARQUE  DIAMOND

ET LA

Marque de



Commerce.

On la trouve à la surface de tous les Oeillets strictement de "Couleur Solide." C'est une petite marque d'une haute signification. Les Oeillets de la Marque Diamond ne s'usent pas jusqu'au cuivre parce que cela est impossible.

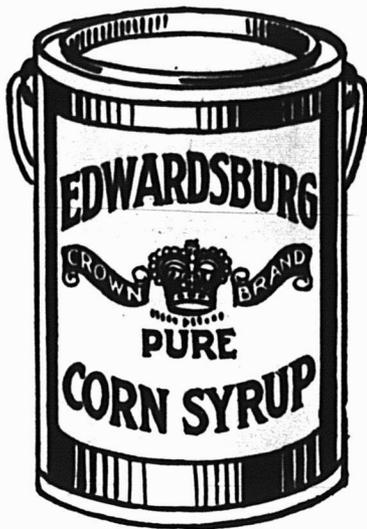
Nous avons une brochure qui explique le **pourquoi**. Demandez-la.

United Shoe Machinery Co. of Canada
Montréal, Qué.

Non pas des Centaines ou des Milliers, mais des Millions.

Oui, des Millions de livres de Sirop de Blé d'Inde, marque Crown ont été vendus l'an dernier. Il est devenu le premier produit du Canada par sa qualité de plaire au goût, et son luxe économique à la portée de toutes les tables.

Beaucoup de marchands font des profits magnifiques en vendant ces millions de livres de



Sirop de Blé d'Inde MARQUE CROWN

Pourquoi ne faites-vous de même. La demande est dans votre entourage. Pourquoi n'en faites-vous pas venir une partie à votre magasin ?

Introduisez le Sirop de Blé d'Inde "Lily White", parmi vos clients. C'est un pur sirop blanc de Blé d'Inde, d'une saveur plus délicate que celui de la "Marque Crown" et particulièrement favorable à l'usage de la table ou pour faire des bonbons.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED.

Manufacturiers des MARQUES EDWARDSBURG.

Usines : CARDINAL, BRANTFORD et FORT WILLIAM, Ont.

Bureau Chef : MONTREAL.